



**PRÉFET  
DE LA  
CHARENTE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **COMITE RESSOURCE EN EAU DE LA CHARENTE-MARITIME**

**18 AVRIL 2024**

**PRÉFECTURE  
DE LA CHARENTE-MARITIME**



PRÉFET  
DE LA  
CHARENTE-  
MARITIME

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Déroulé des exposés

---

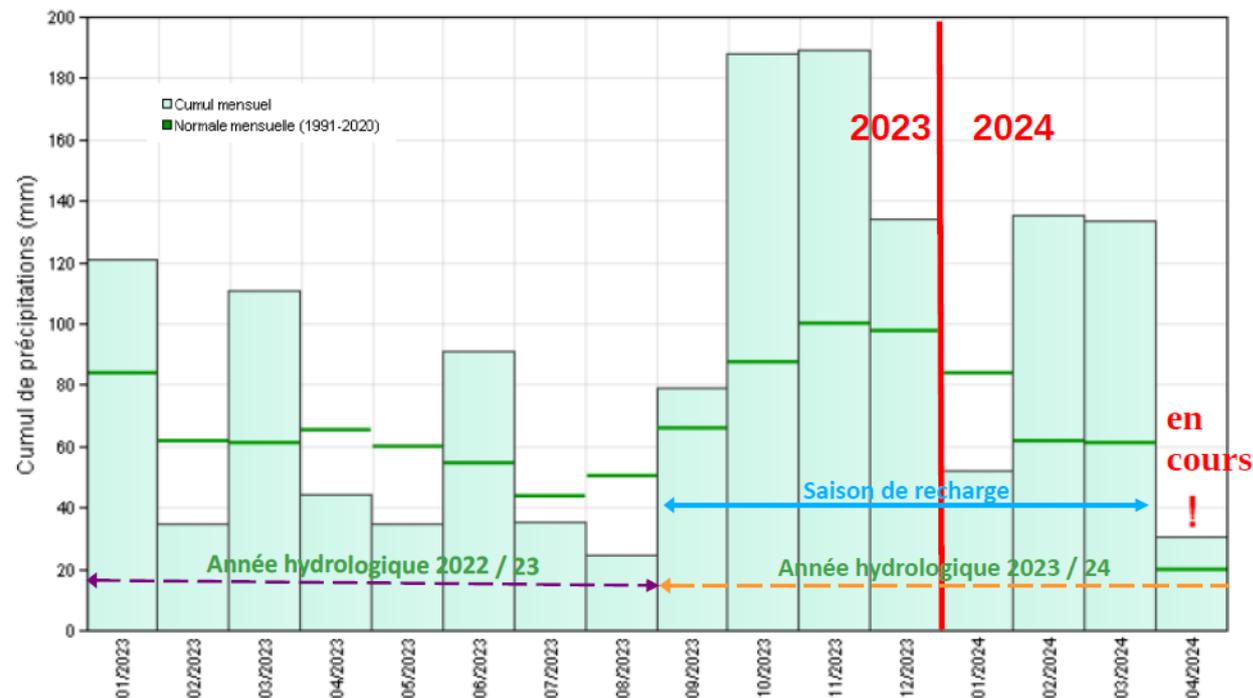
**Bilan de l'étiage 2023 et Point de situation sur l'état de la ressource en eau**

**Gestion conjoncturelle 2024**

**Questions diverses**

# Bilan pluviométrique depuis janvier 2023

## Indices mensuels, agrégés sur le département de Charente-Maritime

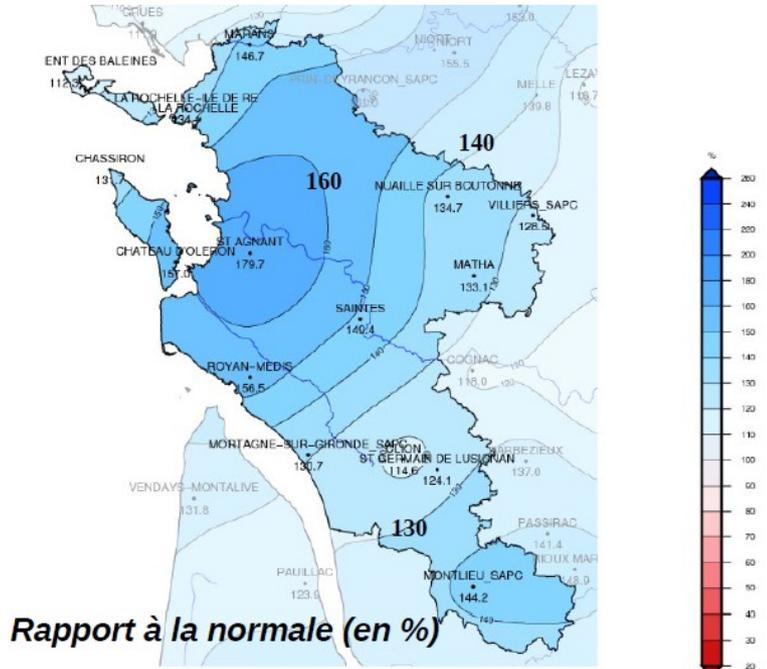
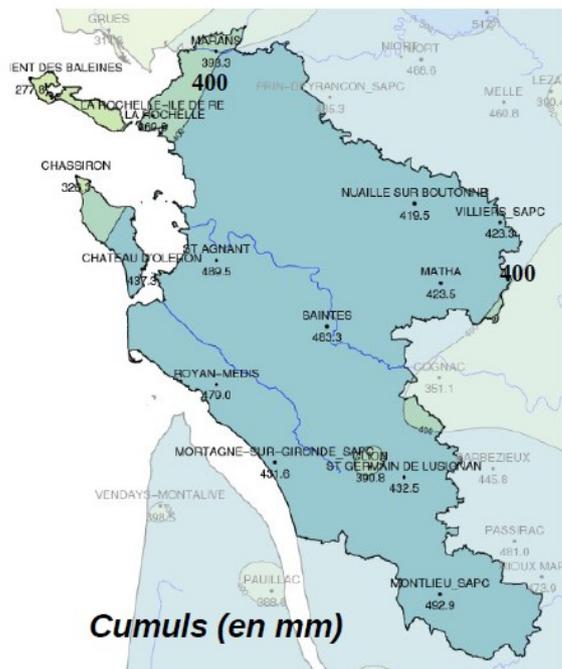


Date	Cumul (mm)	Normale (mm)	Rapport norm (%)
avril 2024	30.3	19.7	154.1 %
mars 2024	133.3	61.0	218.6 %
février 2024	135.4	61.6	219.8 %
janvier 2024	51.8	83.7	61.9 %
décembre 2023	133.9	97.6	137.1 %
novembre 2023	189.0	100.3	188.5 %
octobre 2023	187.9	87.7	214.3 %
septembre 2023	79.1	65.7	120.4 %
août 2023	24.5	50.3	48.7 %
juillet 2023	35.1	43.6	80.5 %
juin 2023	91.3	54.3	168.1 %
mai 2023	35.0	60.0	58.4 %
avril 2023	44.3	65.6	67.6 %
mars 2023	110.6	61.0	181.4 %
février 2023	35.0	61.6	56.8 %
janvier 2023	120.8	83.7	144.2 %

Le suivi pluviométrique entre janvier 2023 et avril 2024 (au 10/04/24) met en évidence l'alternance de mois déficitaires (février, avril, mai, juillet, août 2023 et janvier 2024) et excédentaires (janvier, mars, juin 2023 et depuis septembre 2023). On note aussi 24 jours consécutifs sans pluie significative du 23/09 au 16/10/23. Durant l'automne 2023 et l'hiver 2023-2024, les précipitations sont très abondantes. Elles sont d'un **niveau record du 18/10/23 au 31/03/24 avec 828 mm** (devant 18/10/2000 - 31/03/2001 avec 824 mm) ; c'est plus du double de la normale mensuelle en octobre, février et mars. Avec un cumul agrégé de 1086 mm et un **4<sup>ème</sup> trimestre particulièrement pluvieux**, l'année 2023 se situe au **4<sup>ème</sup> rang des plus pluvieuses depuis 1959** (après 1994, 1965, 1966).

# Zoom sur la saison d'étiage 2023

## juin 2023 – octobre 2023

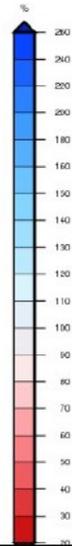
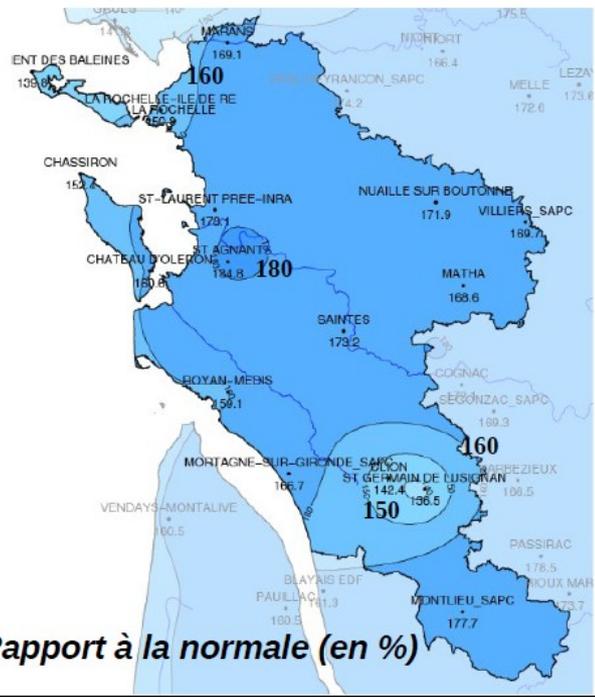
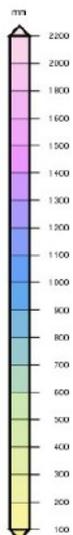
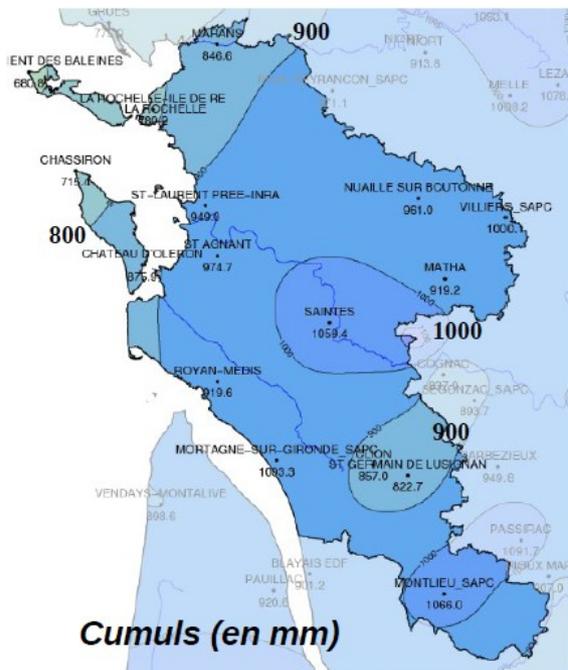


Sur le département de la Charente-Maritime, le cumul des pluies de la saison d'étiage est le plus bas sur l'île de Ré avec 278 mm, et inférieur à 400 mm au nord-ouest du département et à Clion. Il est de 400 à 450 mm au nord du fleuve Charente, de 450 à près de 500 mm au sud mais avec un secteur plus faible de 390 à 450 mm.

Avec un cumul moyen de 418 mm (la normale saisonnière <sup>(1)</sup> est de 302 mm), lié en bonne partie aux précipitations importantes de juin et octobre, l'étiage 2023 est excédentaire de 39 % à l'échelle du département (2022 était déficitaire de 30%). Il se situe au 9<sup>ème</sup> rang des plus pluvieux depuis 1959. L'excédent est de 40 à 80 % sur la partie centrale, en Saintonge, au sud et de 10 à 40 % sur les secteurs les moins arrosés.

<sup>1</sup> Normale de référence sur la période 1991-2020

# Zoom sur la saison de recharge 2023-2024 septembre 2023 – mars 2024



Sur le département de la Charente-Maritime, le cumul des pluies au cours de la saison de recharge est le plus bas sur l'île de Ré avec 681 mm, et est inférieur à 900 mm au nord-ouest du département et vers Clion. Il varie de 900 à 1100 mm sur les autres régions, avec un maximum vers Saintes et sur l'extrême sud.

Avec un cumul moyen de 910 mm (la normale saisonnière <sup>(1)</sup> est de 555 mm), **la saison de recharge 2023-2024 est excédentaire de 64 %** à l'échelle du département (les 2 saisons précédentes étaient déficitaires de 5 et de 33%). C'est **la 2<sup>ème</sup> plus pluvieuse depuis 1959** (après 2000/2001 avec 1005 mm).

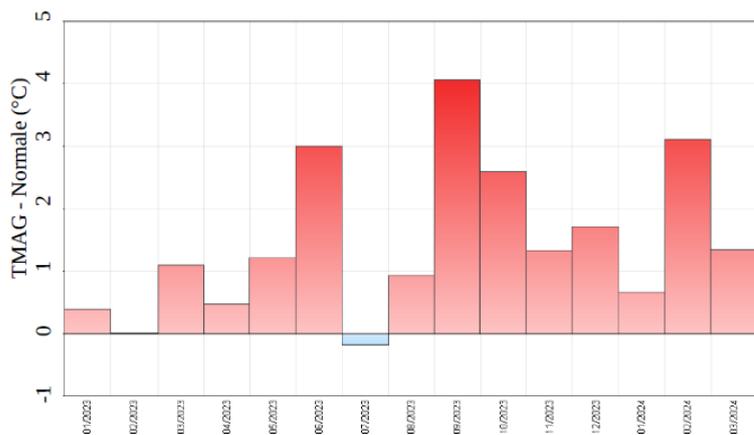
L'excédent est de 60 à 80 % sur la majeure partie du département et localement de 35 à 60 % sur les secteurs les moins arrosés.

# Bilan thermométrique depuis janvier 2023

## Indices mensuels moyens (écart à la normale<sup>1</sup>)

Ecart à la moyenne mensuelle de référence 1991-2020 de la température moyenne agrégée  
Zone climatique : Charente-Maritime

janvier 2023 à mars 2024



Date	Tm Ag (°C)	Nor Tm Ag (°C)	Eca Tm Ag (°C)
mars 2024	10.98	9.64	+1.34
février 2024	10.01	6.91	+3.11
janvier 2024	7.09	6.43	+0.66
décembre 2023	8.68	6.96	+1.72
novembre 2023	11.05	9.72	+1.33
octobre 2023	16.87	14.27	+2.6
septembre 2023	21.75	17.69	+4.06
août 2023	21.51	20.56	+0.94
juillet 2023	20.32	20.49	-0.18
juin 2023	21.70	18.70	+3.0
mai 2023	16.75	15.54	+1.22
avril 2023	12.42	11.94	+0.48
mars 2023	10.73	9.64	+1.09
février 2023	6.92	6.91	+0.01
janvier 2023	6.82	6.43	+0.39

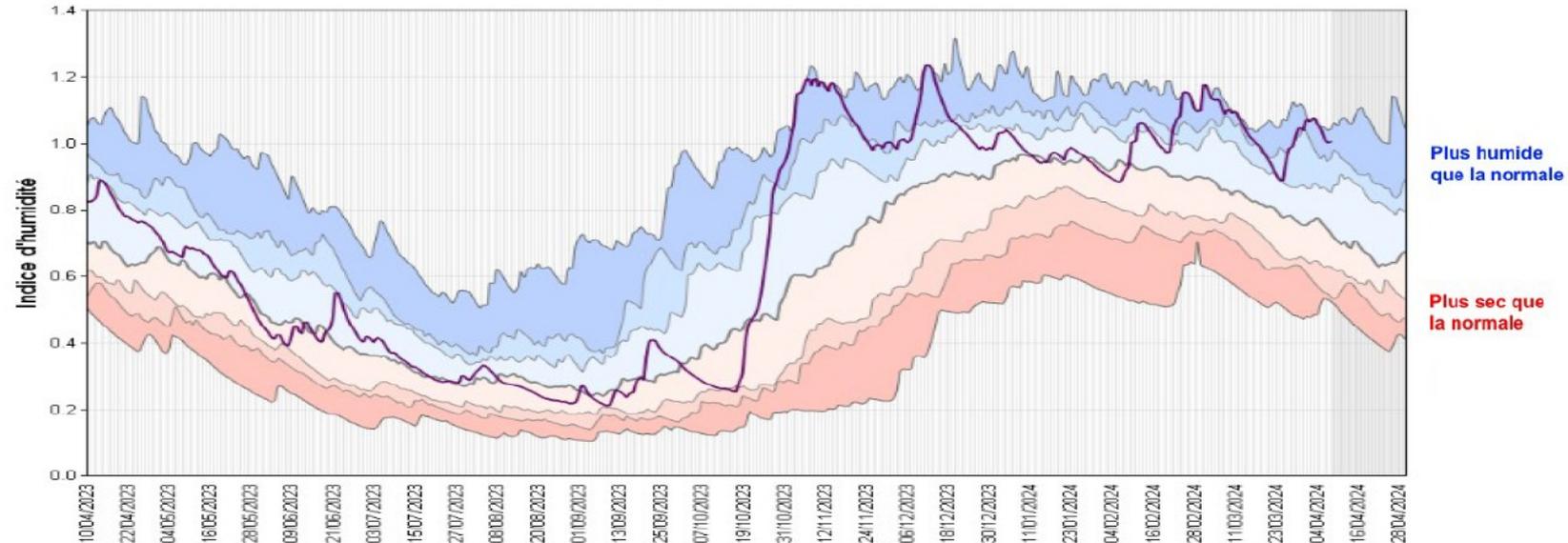
Sur la période de janvier 2023 à mars 2024, seul le mois de juillet 2023 est plus frais (-0,2°C) que la normale<sup>1</sup>: les autres mois sont à son niveau (février 2023) ou dépassent la normale<sup>1</sup>.

Les plus marqués : **Juin 2023** (+3°C à la normale, 2<sup>ème</sup> mois de juin le plus chaud depuis 1959 après 2003). En juillet, un temps plus frais et perturbé met fin à une série de 17 mois consécutifs plus chauds que la normale. **Août 2023 est marqué par une canicule du 18 au 24 août**. En **septembre 2023, 20 jours sur 30** avec des températures maximales supérieures à 26°C et un épisode très chaud (du 3 au 10) avec des maximales à 30°C. Un mois de **février 2024** particulièrement doux...

# État des sols superficiels – Suivi quotidien

## Indice d'humidité des sols agrégé en Charente-Maritime (SWI)

10 avril 2023 au 30 avril 2024



Au cours du premier semestre 2023, l'indice d'humidité des sols reste souvent supérieur ou proche de la normale. Ensuite, après un mois de juin arrosé, le déficit de pluie en juillet ramène les sols vers une humidité proche de la normale. En août, en lien avec des pluies hétérogènes et trop faibles associées à une période de canicule, l'assèchement des sols se poursuit. Les pluies de septembre permettent une hydratation temporaire, avant la période de **temps sec et chaud de fin septembre à mi-octobre, qui assèche à nouveau le sol. Les pluies abondantes depuis le 18 octobre réhydratent fortement les sols**, l'indice atteint alors le **record humide**, en novembre, décembre, fin février et au début d'avril 2024.

**Il se situe en moyenne au 10 avril 2024 au niveau des 10 années les plus humides (depuis 1959).**

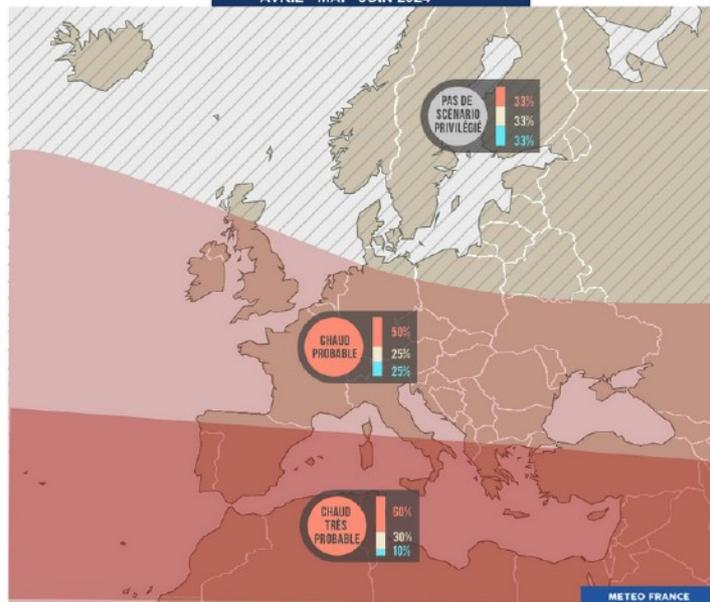
*Pour rappel, cet indicateur d'humidité des sols est représentatif uniquement des couches superficielles (des zones non irriguées) et n'est pas représentatif de l'évolution du remplissage des réserves souterraines.*

# Tendances saisonnières sur la France métropolitaine

## Trimestre Avril – Mai – Juin 2024

PRÉVISIONS SAISONNIÈRES PROBABILISTES DE TEMPÉRATURES POUR LE TRIMESTRE PROCHAIN

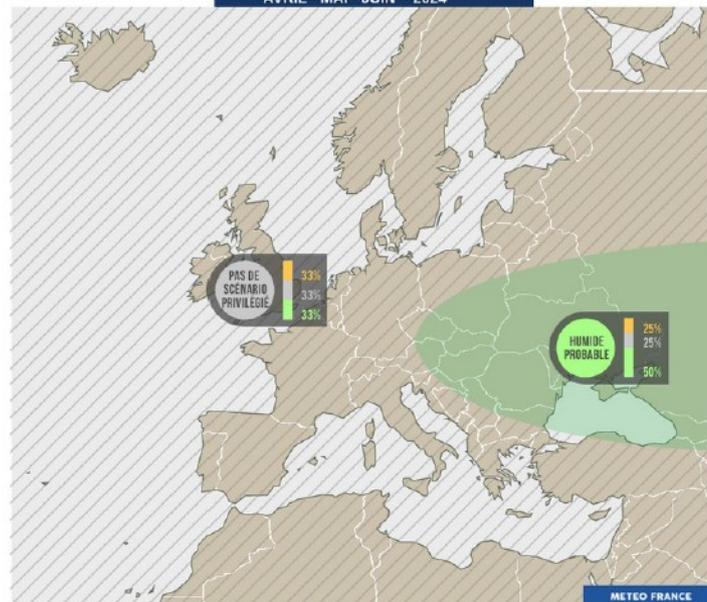
AVRIL - MAI - JUIN 2024



● PROBABILITÉ D'UN SCÉNARIO PLUS FROID QUE LA NORMALE  
● PROBABILITÉ D'UN SCÉNARIO PROCHE DE LA NORMALE  
● PROBABILITÉ D'UN SCÉNARIO PLUS CHAUD QUE LA NORMALE

PRÉVISIONS SAISONNIÈRES PROBABILISTES DE PRÉCIPITATIONS POUR LE TRIMESTRE PROCHAIN

AVRIL - MAI - JUIN - 2024



● PROBABILITÉ D'UN SCÉNARIO PLUS SEC QUE LA NORMALE  
● PROBABILITÉ D'UN SCÉNARIO PROCHE DE LA NORMALE  
● PROBABILITÉ D'UN SCÉNARIO PLUS HUMIDE QUE LA NORMALE

Les tendances saisonnières évoluent peu ce mois-ci par rapport au mois précédent. Sur une grande partie de l'Europe, la circulation de masses d'air plus chaud que la normale reste privilégiée, alors que pour les précipitations aucune tendance ne se dégage.

Pour le trimestre, **un scénario plus chaud que la normale est le plus probable pour la France et plus généralement sur l'Europe de l'Ouest et le Bassin Méditerranéen. Pour les précipitations, aucun scénario n'est privilégié sur la France** comme sur la majeure partie de l'Europe.

Il est à noter que ces scénarios les plus probables s'entendent à l'échelle du trimestre et sur de larges zones géographiques ; cela n'exclut pas des épisodes ponctuels ou locaux, pluvieux, plus chauds ou plus frais



## ÉTAT DES RESSOURCES AU 31/03/2024

Remarque : Les indicateurs sont des **statistiques calculées sur un mois complet**.  
Les **valeurs des indicateurs** présentées dans ce document pourront être amenées à **évoluer sur la fin du mois en cours**.



# COMPARAISON DE L'ÉVOLUTION DES NIVEAUX AU 31/03/2024 :

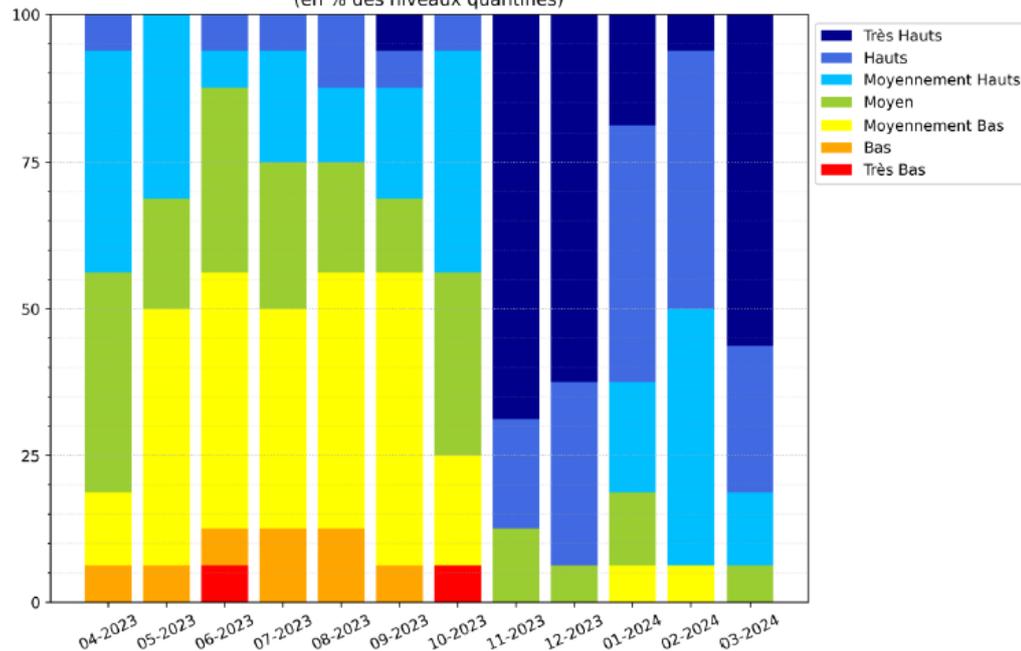
Les cumuls de précipitations de septembre à décembre ont permis une bonne recharge sur une grande partie des piézomètres (+ de 50% de niveaux très hauts en novembre).

Les mois de décembre et Janvier moins excédentaires ont entraîné une diminution du remplissage des ouvrages. Toutefois les pluies excédentaires de février et mars semblent avoir stabilisé les niveaux sur des niveaux majoritairement hauts à très hauts.

Au 31/03/2024, 81% des piézomètres du département sont sur des niveaux moyens à moyennement hauts. Il s'agit du 4ème mois consécutif majoritairement supérieurs à la moyenne

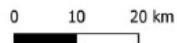
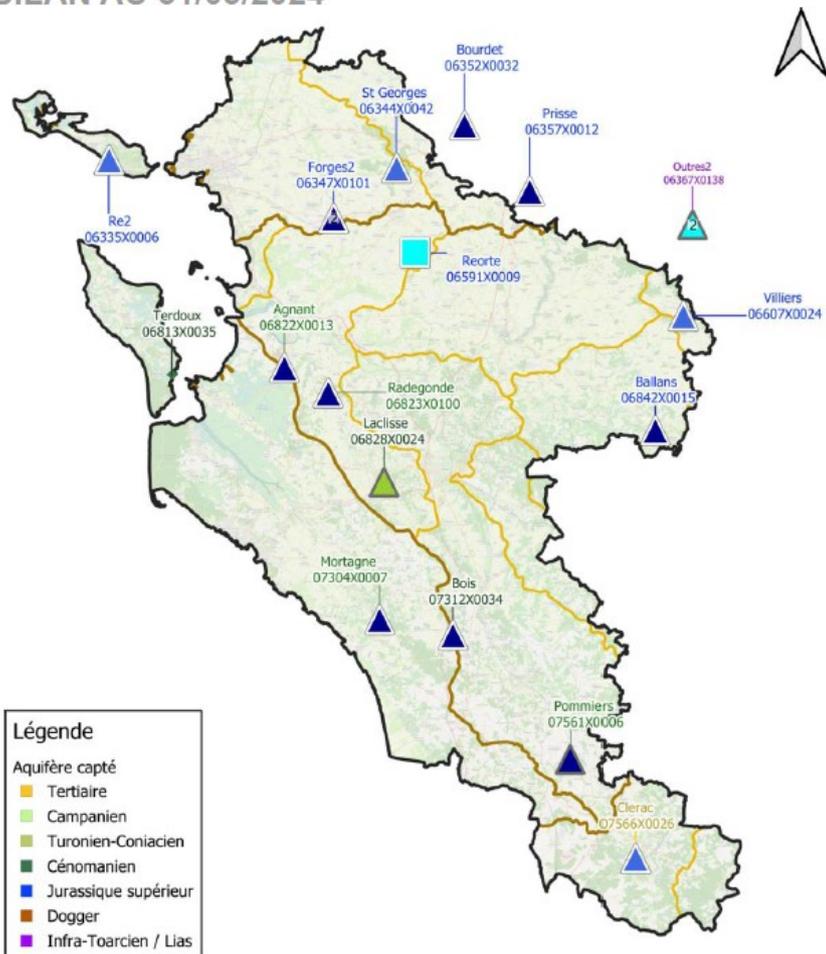
**Evolution quantitative mensuelle du niveau des piézomètres** = comparaison des niveaux du mois aux statistiques mensuelles de l'ensemble des mois antérieurs

Evolution quantitative du niveau de remplissage des piézomètres - comparaison mensuelle (en % des niveaux quantifiés)



# ÉTAT DES EAUX SOUTERRAINES

BILAN AU 31/03/2024



## Niveau nappe

- Très haut
- Haut
- Modérément haut
- Autour de la moyenne
- Modérément bas
- Bas
- Très bas
- Données insuffisantes

## Evolution récente

- ▲ Hausse
- Stable
- ▼ Baisse
- Données insuffisantes

## Nappe

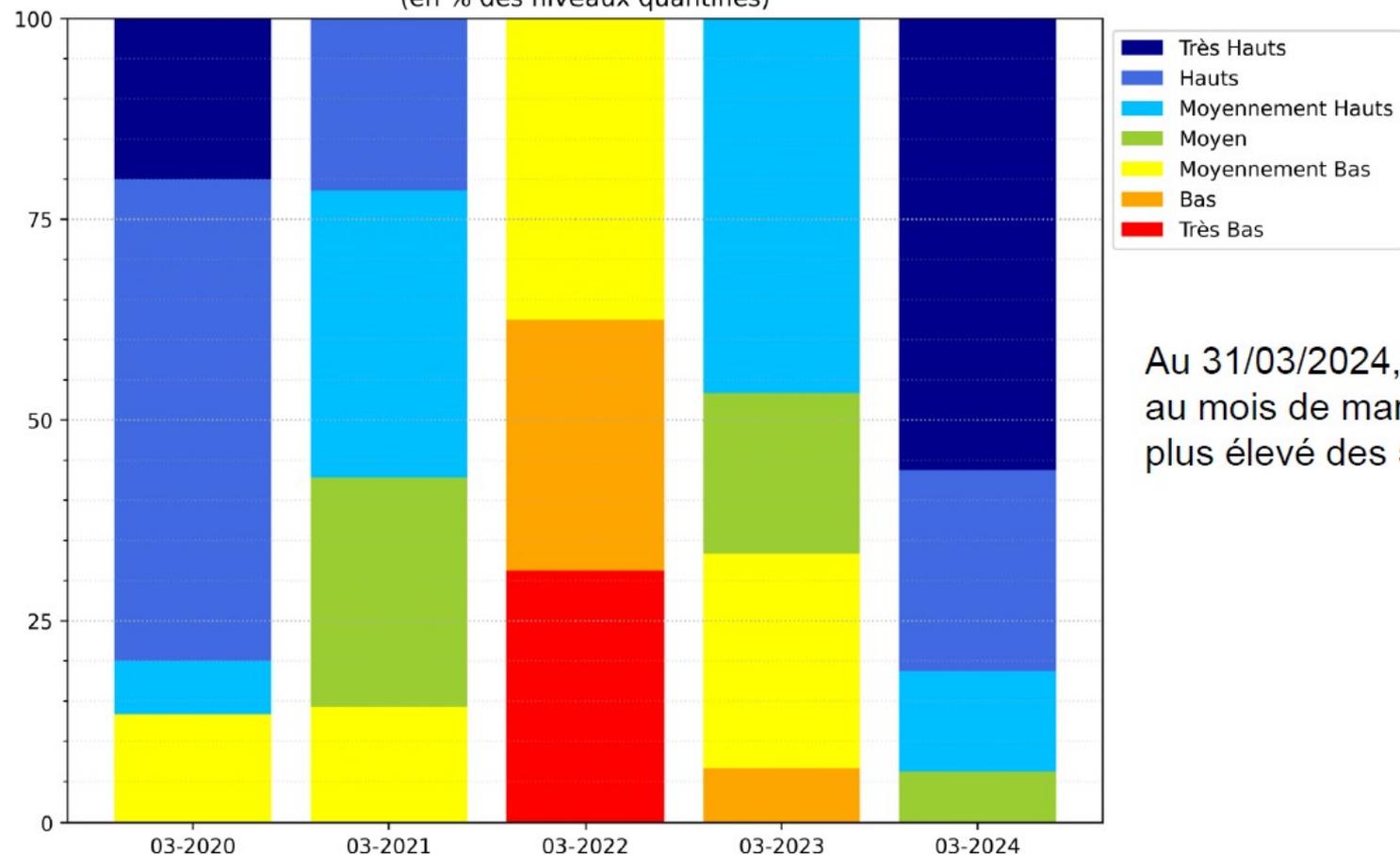
- Inertielle
- Réactive

Au 31/03/2024, sur l'ensemble du département et sur les ouvrages Bourdet, Prissé et St Hilaire (département 79) l'évolution des niveaux est principalement orientée à la hausse.

Les niveaux sont majoritairement moyens à moyennement hauts.

# Comparaison entre les années 2020 - 2021 - 2022 - 2023 - 2024 :

Evolution quantitative du niveau de remplissage des piézomètres - comparaison interannuelle  
(en % des niveaux quantifiés)



Au 31/03/2024, le niveau de remplissage au mois de mars pour l'année 2024 est le plus élevé des 5 dernières années

**Evolution quantitative mensuelle du niveau des piézomètres** = comparaison des niveaux du mois aux statistiques mensuelles de l'ensemble des mois antérieurs



# PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté*

*Égalité*

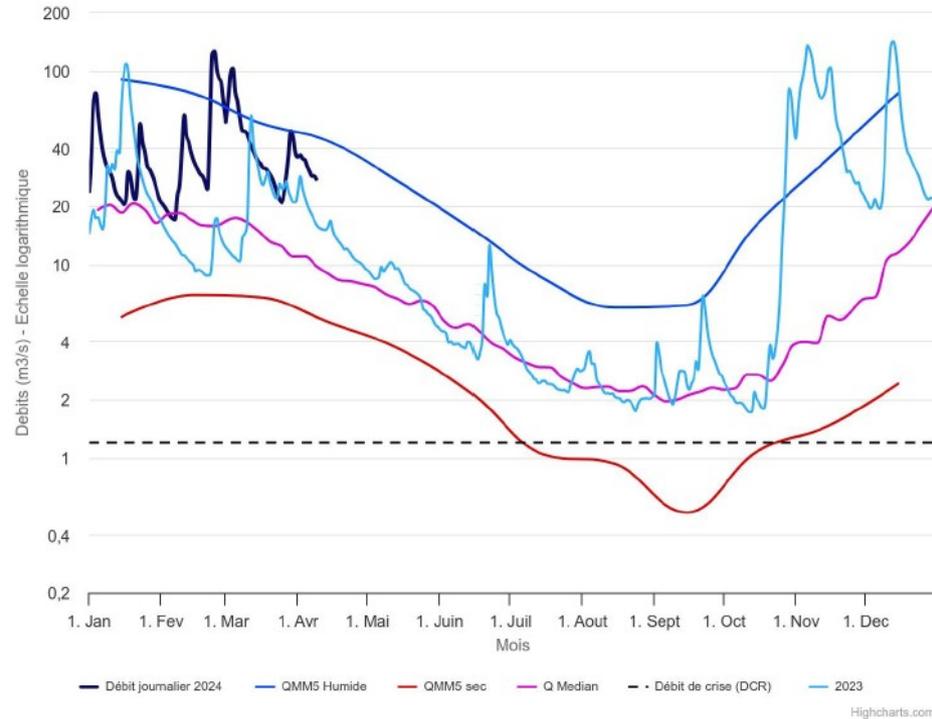
*Fraternité*

## Comité Ressource en Eau Département de la Charente-Maritime

Etat de la ressource en eau superficielle

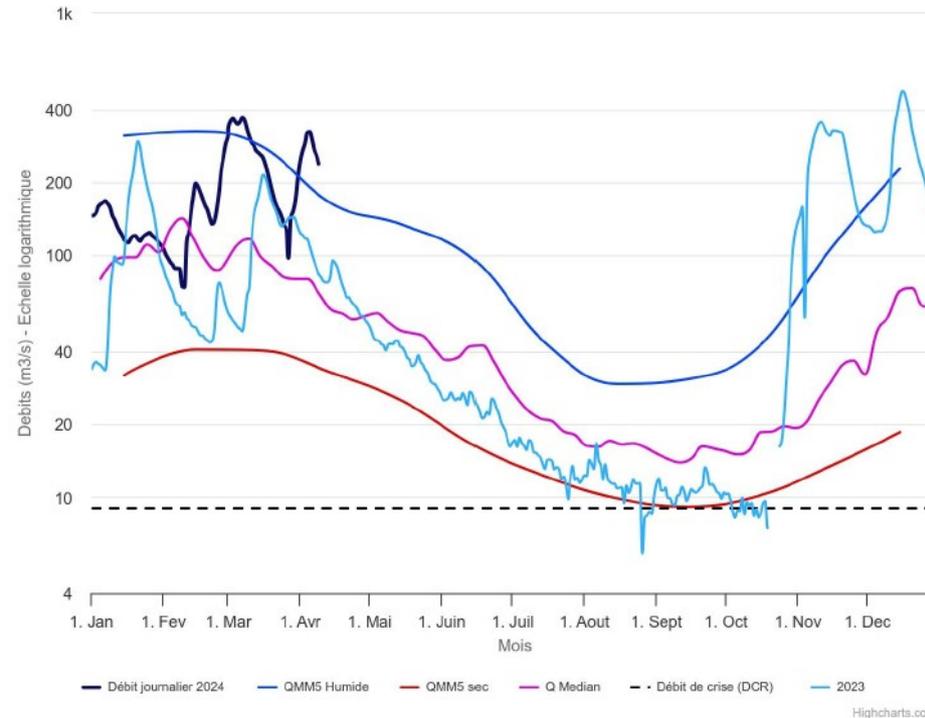
*Graphes : ARB NA    Données débits : DREAL NA*

# La Sèvre-Niortaise – La Tiffardière



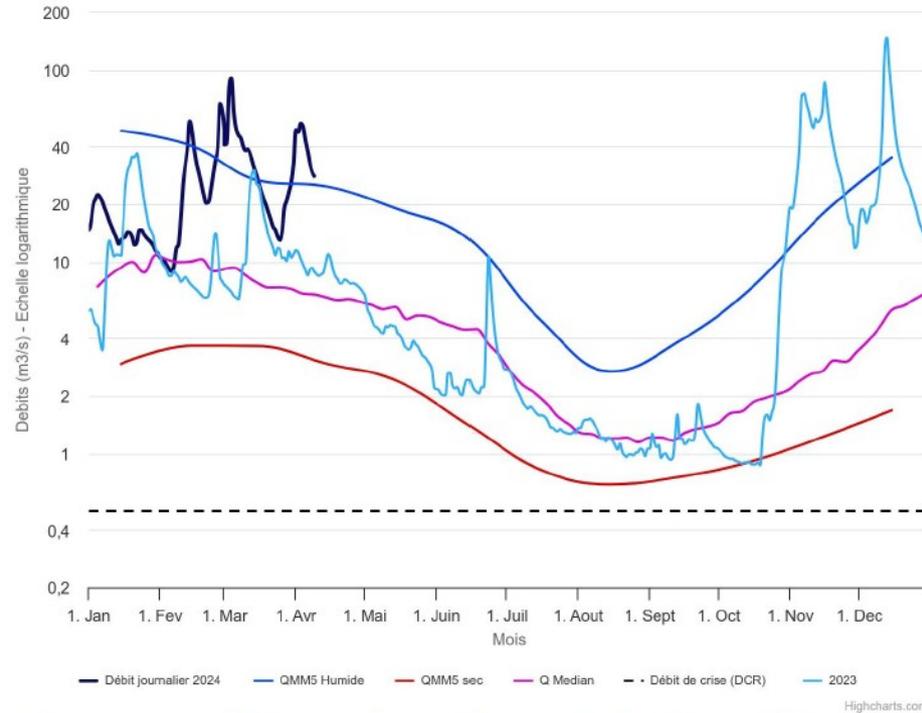
Tout au long de l'étiage 2023, les débits de la Sèvre-Niortaise sont restés proches de la médiane. Les pluies de fin octobre ont provoqué un net rebond de ces derniers pour les placer au-dessus de la quinquennale humide. A ce jour, les débits restent supérieurs à la médiane.

# La Charente – Beillant



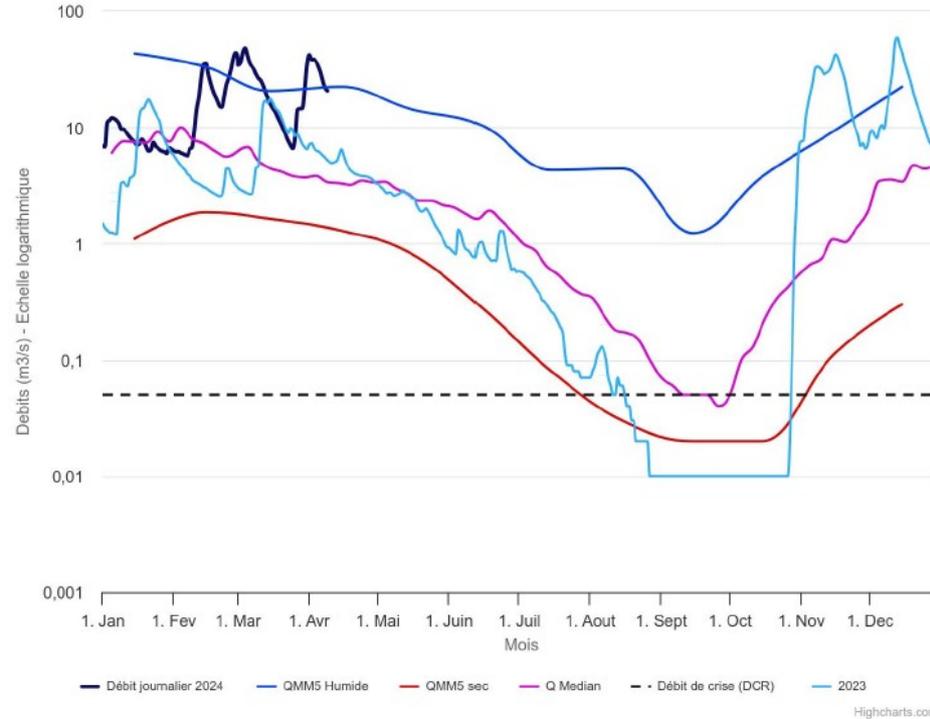
Dès le mois de mai 2023, les débits de la Charente à Beillant s'éloignent de la médiane pour venir s'établir à la quinquennale sèche (fin août). A la faveur des pluies de fin octobre, la Charente retrouve des débits très élevés qui se situent encore au niveau de la quinquennale humide

# La Seugne à La Lijardière



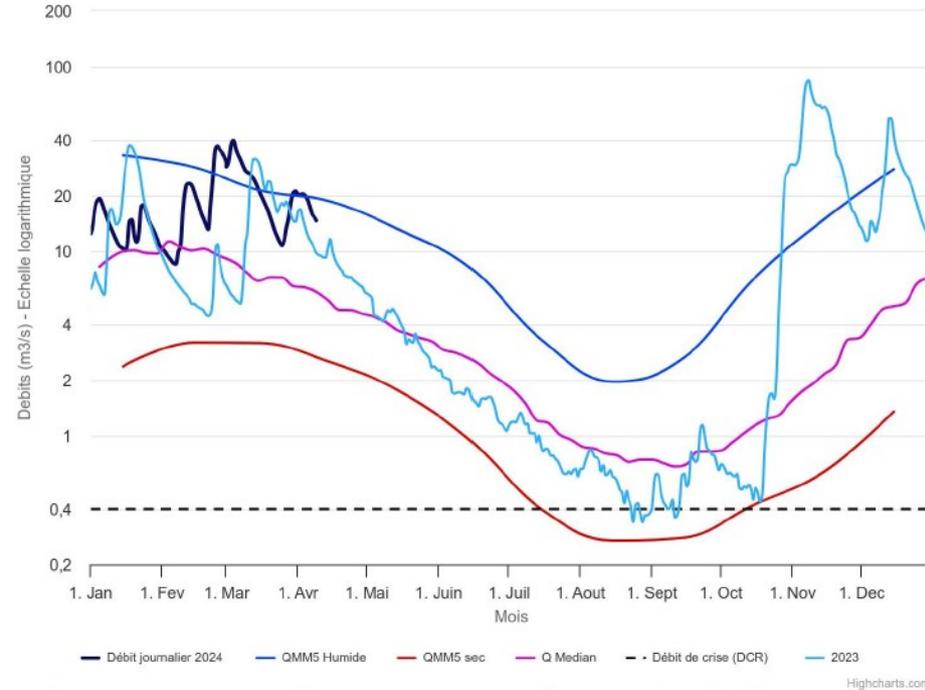
Les débits de la Seugne s'éloignent rapidement de la médiane en mai et juin 2023 pour y revenir au cours des 2 mois suivants. Fin septembre / début octobre, ils s'effondrent et atteignent la quinquennale sèche. Les pluies d'octobre permettent à la Seugne de retrouver des débits élevés, débits qui sont toujours actuellement au niveau de la quinquennale humide.

# Le Né à Salles-d'Angles



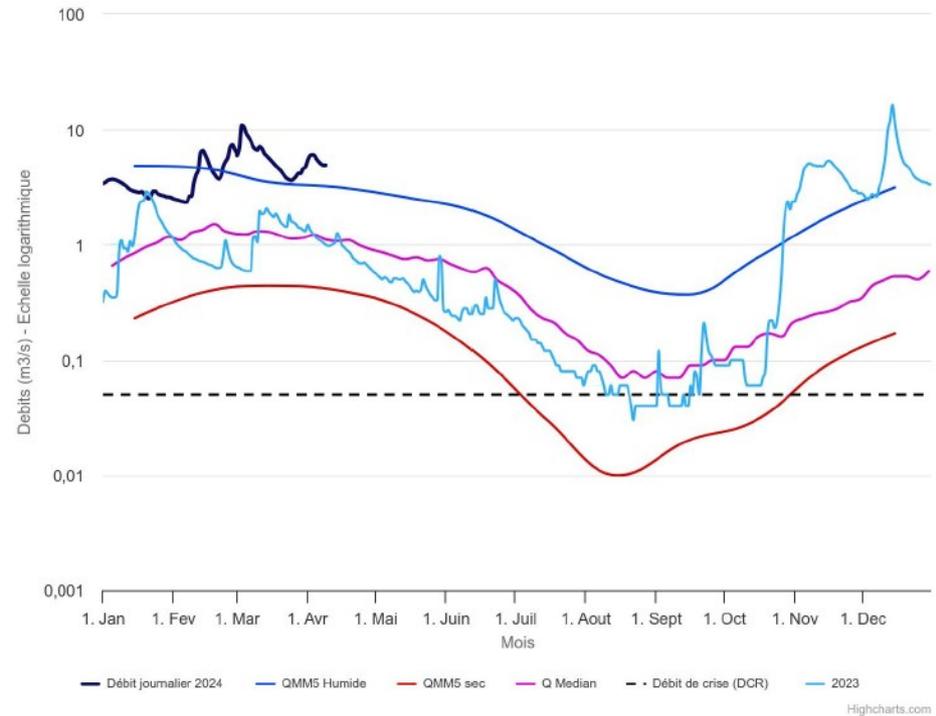
Le Né, à l'instar de la Seugne, voit ses débits s'éloigner de la médiane à partir de mai. Ils ne reviennent cependant pas à une situation médiane en juillet mais continuent de se rapprocher de la quinquennale sèche pendant l'étiage. Courant août, les débits restent très faibles et ce n'est qu'avec l'arrivée des pluies d'octobre que le cours d'eau retrouve une situation favorable. A ce jour, les débits restent élevés avec des valeurs correspondant à la quinquennale humide.

# La Boutonne à Moulin de Châtre



Les débits de la boutonne oscillent tout au long de l'étiage entre la médiane et la quinquennale sèche. En octobre, ils fléchissent pour se situer au niveau de la quinquennale sèche. A l'instar des cours d'eau précédemment présentés, grâce aux pluies de mi-octobre, la Boutonne se retrouve très rapidement dans une situation diamétralement opposée ie avec des débits supérieurs à la quinquennale humide. A ce jour, les débits restent proches de cette dernière.

# La Seudre – Saint-André-de-Lidon



Les débits de la Seudre se situent tout au long de l'étiage entre la médiane et la quinquennale sèche.

A partir de la mi-octobre, à la faveur des pluies, les débits dépassent la quinquennale humide pour s'y trouver encore aujourd'hui.

# Conclusions

Dans l'ensemble, les débits sont restés au-dessus des quinquennales sèches tout au long de l'été 2023, même si un net fléchissement est observé début octobre pour plusieurs d'entre eux.

Les fortes précipitations de la fin de l'année provoquent une très forte hausse des valeurs débitométriques => la quinquennale humide est franchie.

A ce jour, la situation des cours d'eau présentés est favorable avec des débits proches de la quinquennale humide.

# Le Réseau ONDE

## Observatoire National des données sur les étiages

### Présentation du protocole :

- Protocole national mis en place depuis 2012,
- Dans le département, nous relevons les niveaux d'écoulements des rivières en période estivale :
  - Suivi usuel mensuel sur 90 stations réparties sur 11 bassins versants,
  - Si nécessaire, réalisation de suivis complémentaires et de crise (30 stations),
- En 2023, 9 campagnes usuelles.
- **2 objectifs :**
  - Disposer de connaissances stables sur les étiages estivaux et l'évolution de l'état des milieux aquatiques,
  - Aider à l'anticipation et à la gestion des situations de sécheresse.

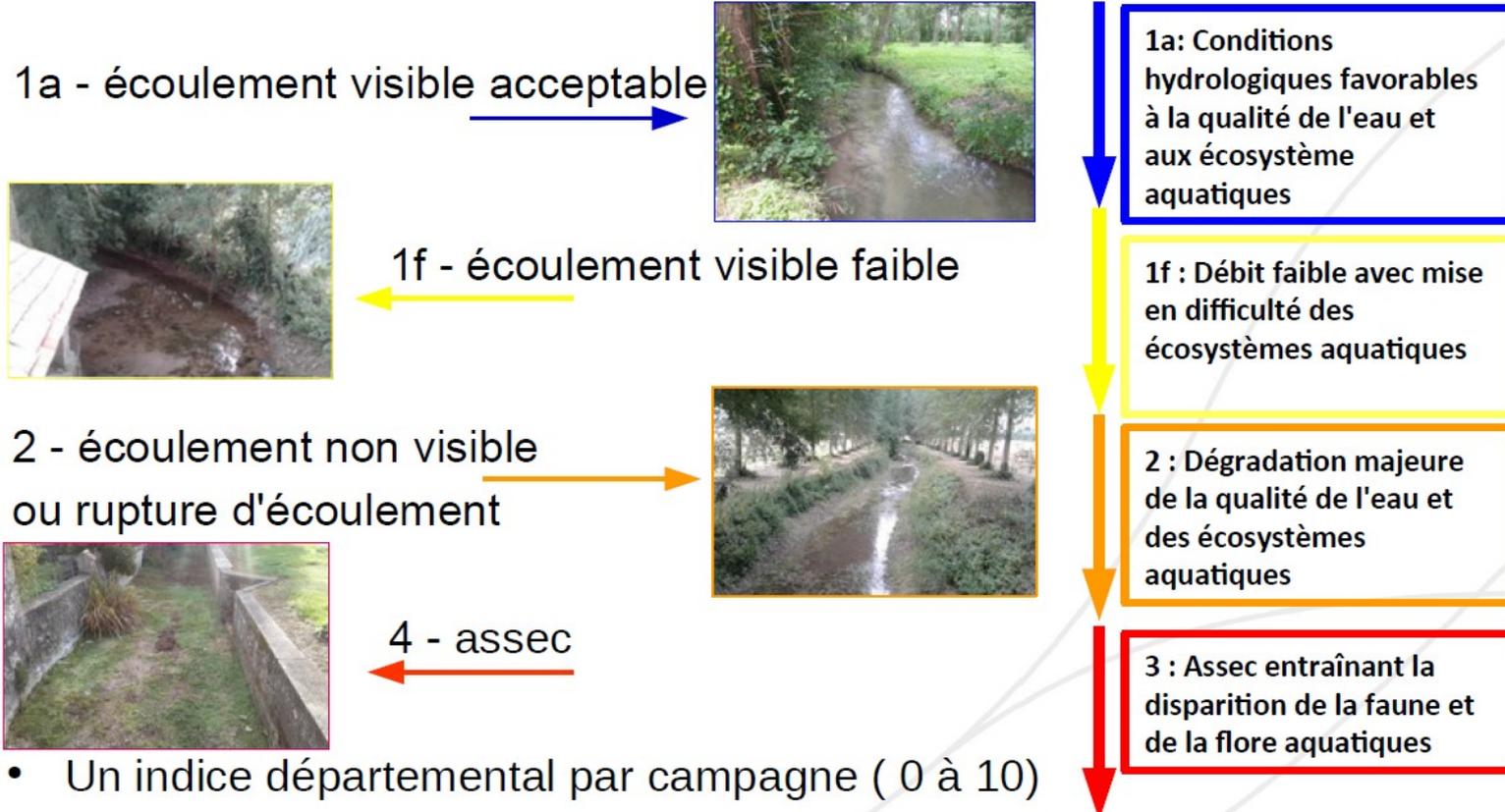


**BILAN étiage 2023**

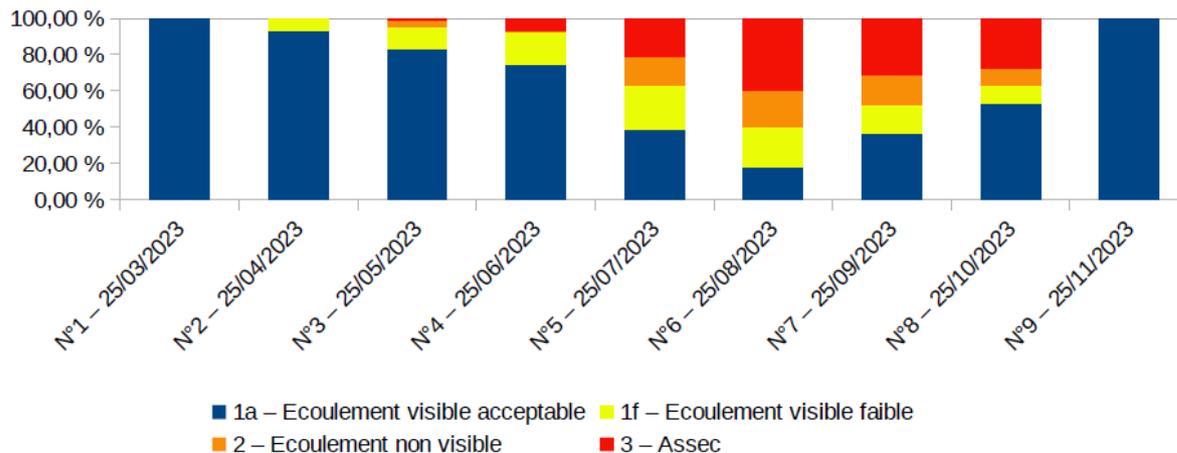


# Caractérisation des écoulements

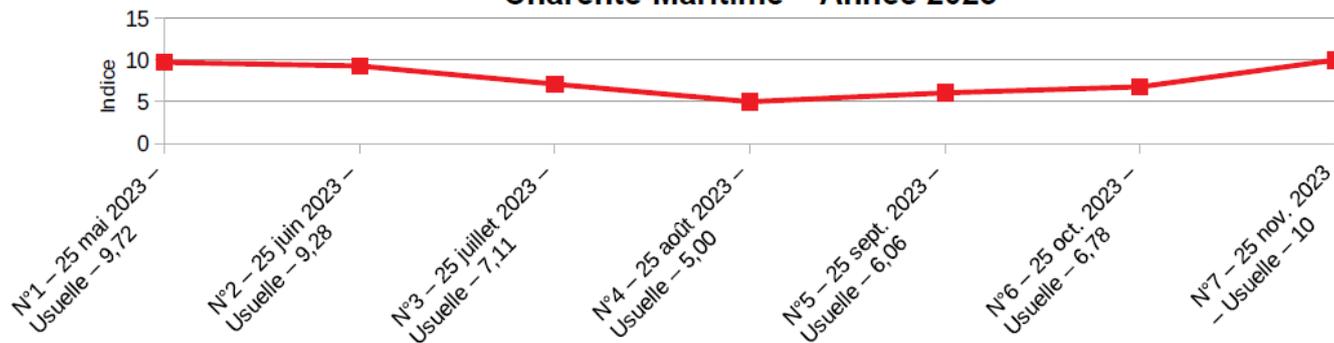
Caractérisation visuelle des états d'écoulements :



## Répartition des modalités selon la date de début de campagne Charente-Maritime – Année 2023



## Evolution de l'indice ONDE\* Charente-Maritime – Année 2023

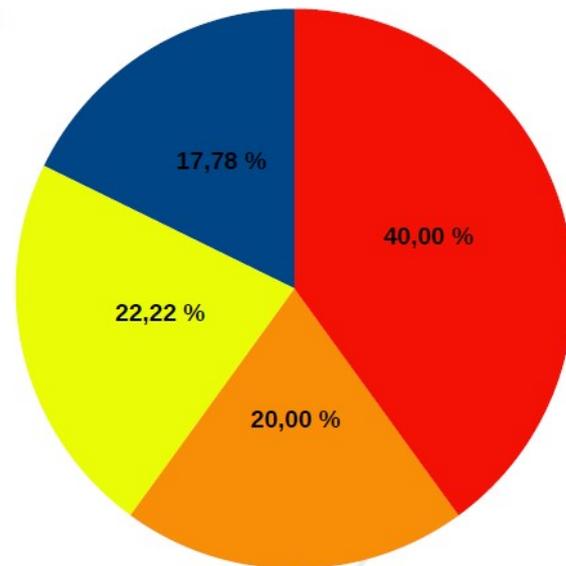
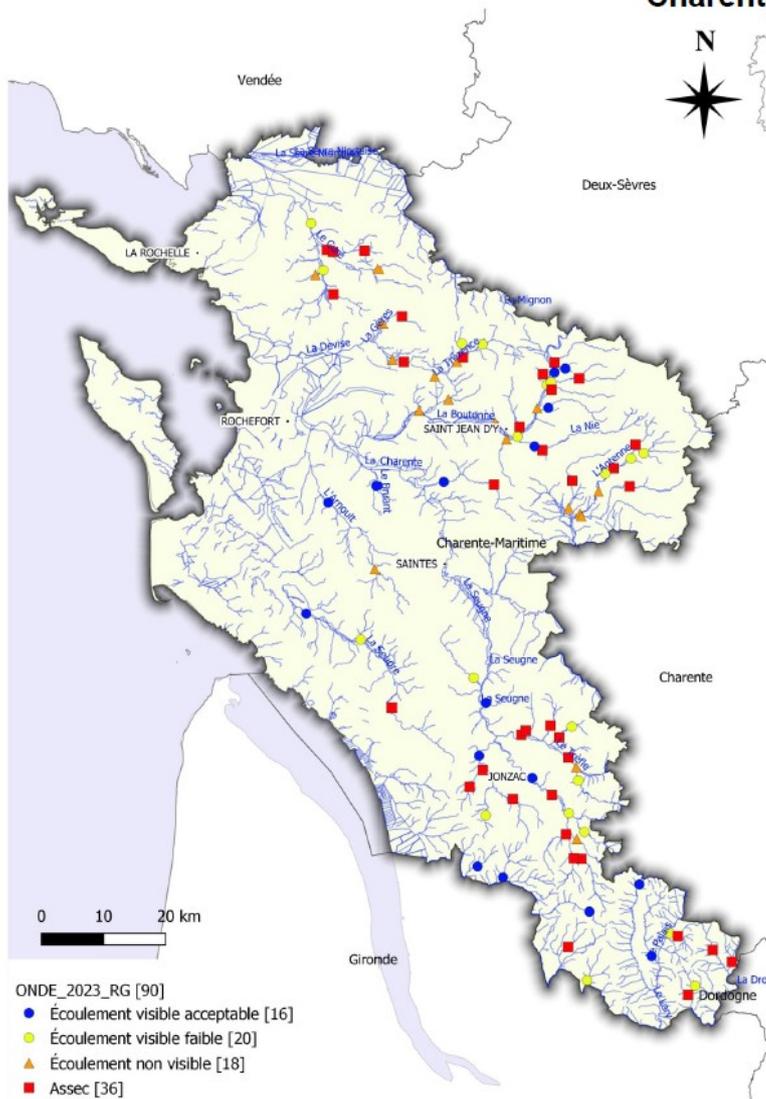


\*Indice ONDE =  $(5 \times N2 + 10 \times N1) / N$   
 N : nombre total de stations  
 N1 : écoulement visible  
 N2 : écoulement non visible



# État des milieux aquatiques fin Août 2023

## Charente-Maritime



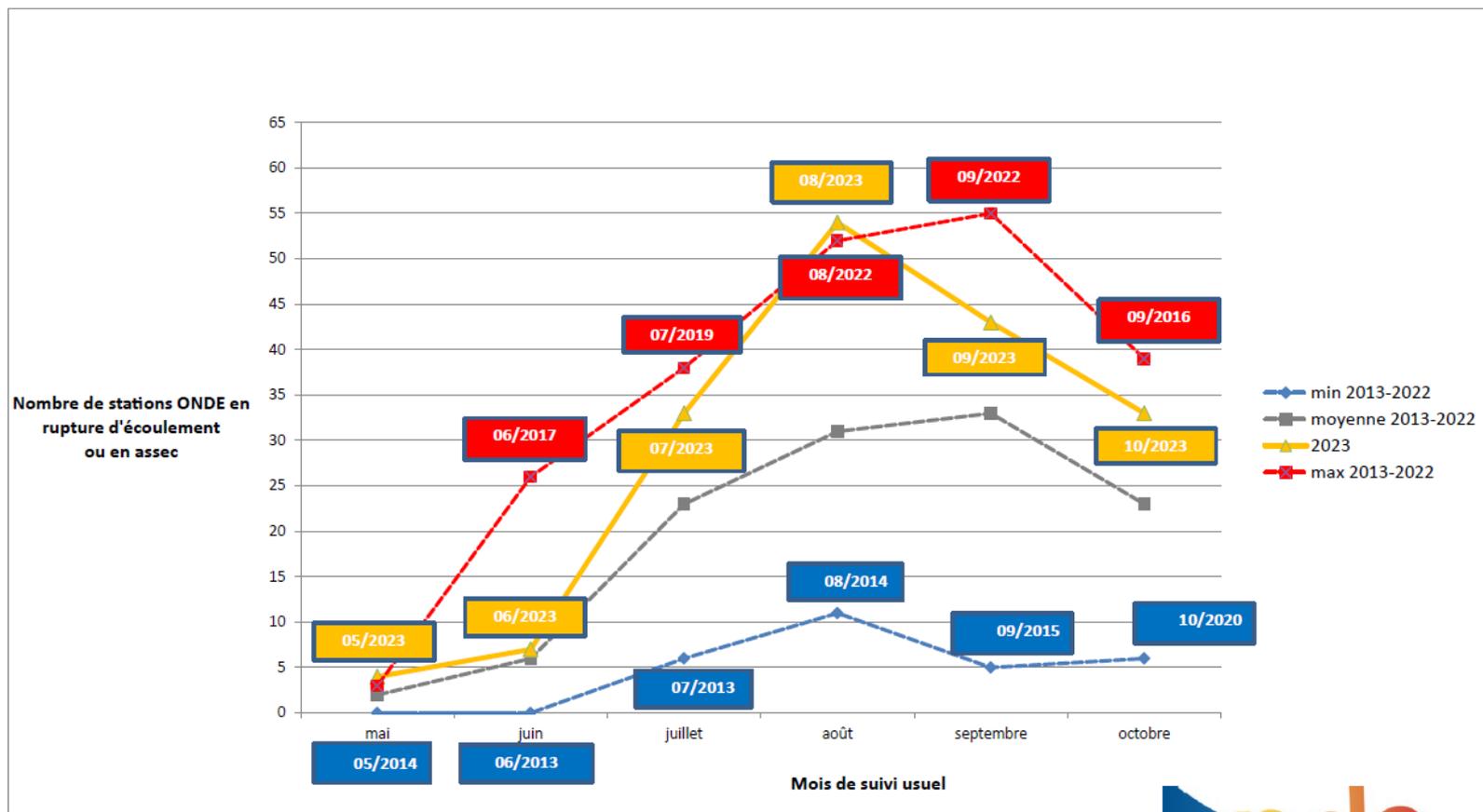
- Écoulement visible acceptable
- Écoulement visible faible
- Écoulement non visible
- Assec

Indice départemental : 5,00

Le mois d'août a été le plus défavorable de l'année 2023 pour la qualité de l'eau et l'état des écosystèmes aquatiques (60 % des stations fortement impactées)

# Evolution du nombre de stations ONDE ne présentant pas d'écoulement à l'échelle de la Charente-Maritime

## 90 stations



On constate que l'année 2023 se situe au dessus de la moyenne des années les plus défavorables pour les milieux aquatiques pour tous les mois estivaux, hormis pour le mois d'août mois le plus défavorable de ces 10 dernières années.

## Perspectives pour 2024

Le protocole ONDE ne débutera qu'à partir du mois de mai, mais on constate qu'à ce jour l'ensemble des stations présente un écoulement acceptable grâce aux importantes précipitations des derniers mois.

On peut donc espérer un printemps favorable pour les milieux aquatiques, les nappes accompagnatrices des cours d'eau étant pleines.

Cependant l'expérience des années passées nous montre qu'en cas de déficit de pluviométrie au cours de l'été et de prélèvements importants, les diminutions de débits et les baisses de niveaux des cours d'eau peuvent être rapides.

Une vigilance constante reste donc nécessaire pour assurer la préservation de la vie dans les milieux aquatiques.



# Bilan du suivi des linéaires d'écoulement 2023

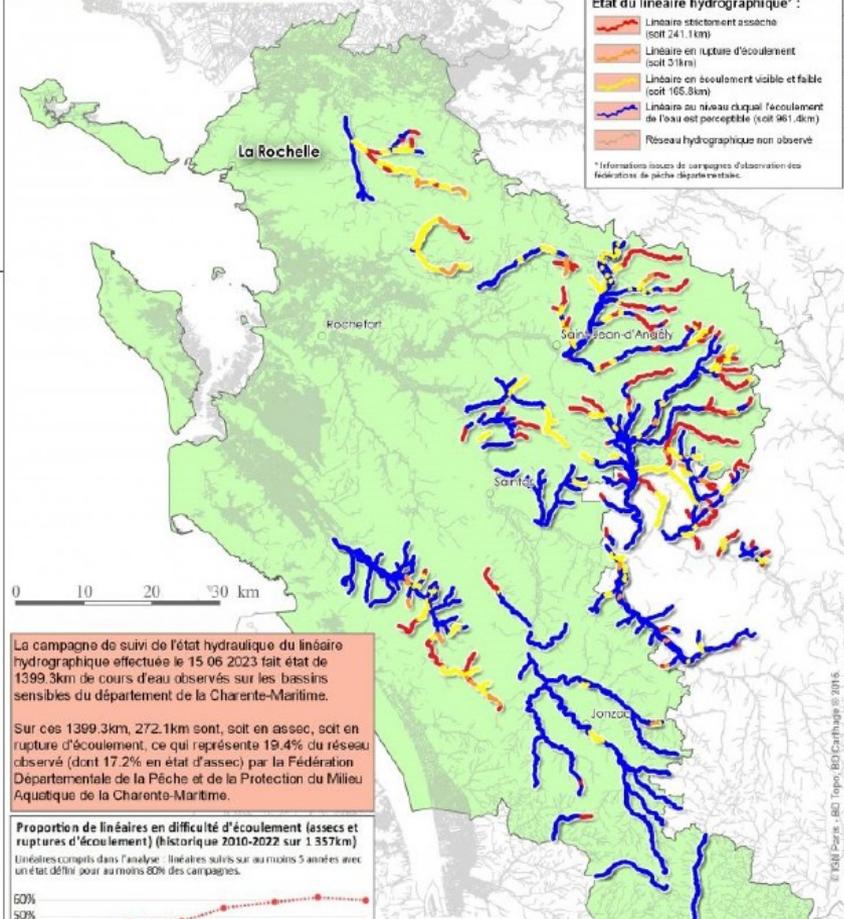
Fédération de Charente-Maritime pour la Pêche  
et la Protection du Milieu Aquatique



### Etat du linéaire hydrographique :

- Linéaire strictement asséché (soit 241.1 km)
- Linéaire en rupture d'écoulement (soit 519 km)
- Linéaire en écoulement visible et faible (soit 165.8 km)
- Linéaire au niveau crucial (écoulement de l'eau est perceptible (soit 961.6 km))
- Réseau hydrographique non observé

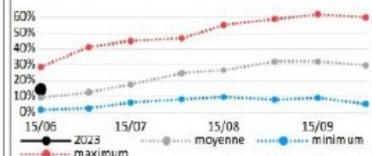
\* Informations issues de campagnes d'observation des fédérations de pêche départementales.



La campagne de suivi de l'état hydraulique du linéaire hydrographique effectuée le 15 06 2023 fait état de 1399.3 km de cours d'eau observés sur les bassins sensibles du département de la Charente-Maritime.

Sur ces 1399.3 km, 272.1 km sont, soit en assec, soit en rupture d'écoulement, ce qui représente 19.4% du réseau observé (dont 17.2% en état d'assec par la Fédération Départementale de la Pêche et de la Protection du Milieu Aquatique de la Charente-Maritime).

Proportion de linéaires en difficulté d'écoulement (assecs et ruptures d'écoulement) (historique 2010-2022 sur 1 357 km)  
 Linéaires comptés dans l'analyse : linéaires suivis sur au moins 5 années avec un état défini pour au moins 80% des campagnes.



Source : Fédération départementale de la pêche et de la protection des milieux aquatiques de la Charente-Maritime, Syndicat mixte de gestion des bassins de l'Antenne, Syndicat du Bassin Versant du Né, 09 2022. Demarche financée par la



# Suivi des linéaires d'écoulement 2023

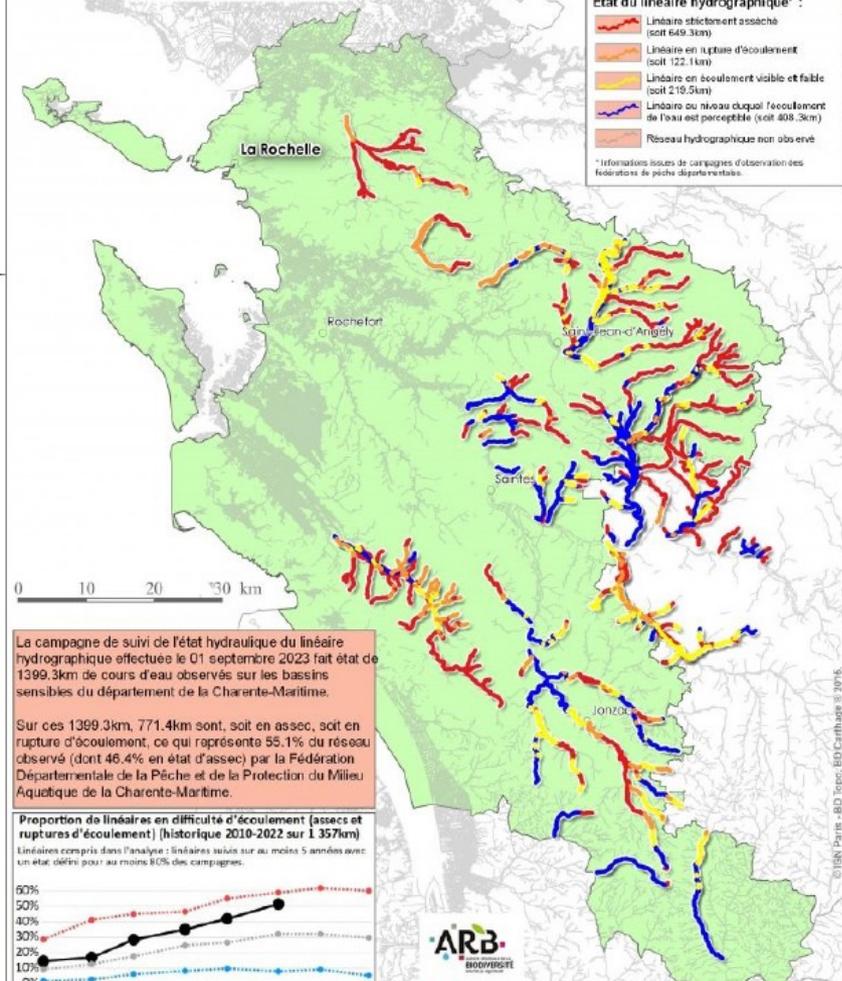
## SITUATION AU 15 JUIN 2023

- La plupart des stations débitométriques se situent entre la moyenne et la quinquennale sèche
- Le linéaire de cours d'eau en difficulté est légèrement supérieur à la moyenne (2010-2022) avec 272 km (en assec ou en rupture d'écoulement) soit 19,4% du linéaire suivi
- Peu d'évolution jusqu'au 15 juillet

Etat du linéaire hydrographique :

- Linéaire strictement asséché (soit 649.3km)
- Linéaire en rupture d'écoulement (soit 122.1 km)
- Linéaire en écoulement faible et faible (soit 219.5km)
- Linéaire au niveau duquel l'écoulement de l'eau est perceptible (soit 408.3km)
- Réseau hydrographique non observé

\* Informations issues de campagnes d'observation des fédérations de pêche départementales.

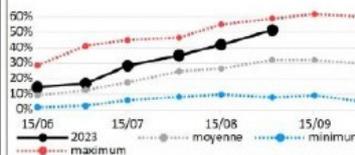


La campagne de suivi de l'état hydraulique du linéaire hydrographique effectuée le 01 septembre 2023 fait état de 1399.3km de cours d'eau observés sur les bassins sensibles du département de la Charente-Maritime.

Sur ces 1399.3km, 771.4km sont, soit en assec, soit en rupture d'écoulement, ce qui représente 55.1% du réseau observé (dont 46.4% en état d'assec) par la Fédération Départementale de la Pêche et de la Protection du Milieu Aquatique de la Charente-Maritime.

Proportion de linéaires en difficulté d'écoulement (assécs et ruptures d'écoulement) (historique 2010-2022 sur 1 357km)

Linéaires compris dans l'analyse : linéaires suivis sur au moins 5 années avec un état défini pour au moins 80% des campagnes.



# Suivi des linéaires d'écoulement 2023

## SITUATION AU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2023

La situation s'est dégradée de manière continue du 1<sup>er</sup> juillet au 1<sup>er</sup> septembre pour atteindre la pire situation de l'étiage 2023

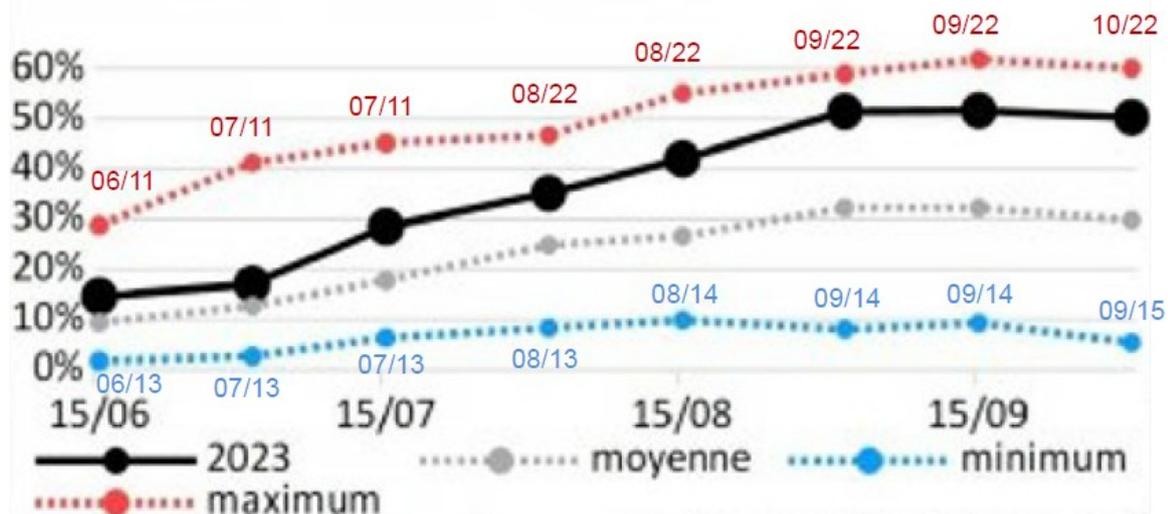
La plupart des stations débitométriques se situent à proximité du DCR

Le linéaire de cours d'eau en difficulté est proche de la valeur maximale (2010-2022) avec 771 km (en assec ou en rupture d'écoulement) soit 55% du linéaire suivi

## SYNTHÈSE DE L'ÉVOLUTION DES ASSECS ET RUPTURES D'ÉCOULEMENT

### Proportion de linéaires en difficulté d'écoulement (assecs et ruptures d'écoulement) (historique 2010-2022 sur 1 357km)

Linéaires compris dans l'analyse : linéaires suivis sur au moins 5 années avec un état défini pour au moins 80% des campagnes.





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Comité ressource en eau

## Situation de l'eau potable en Charente-Maritime

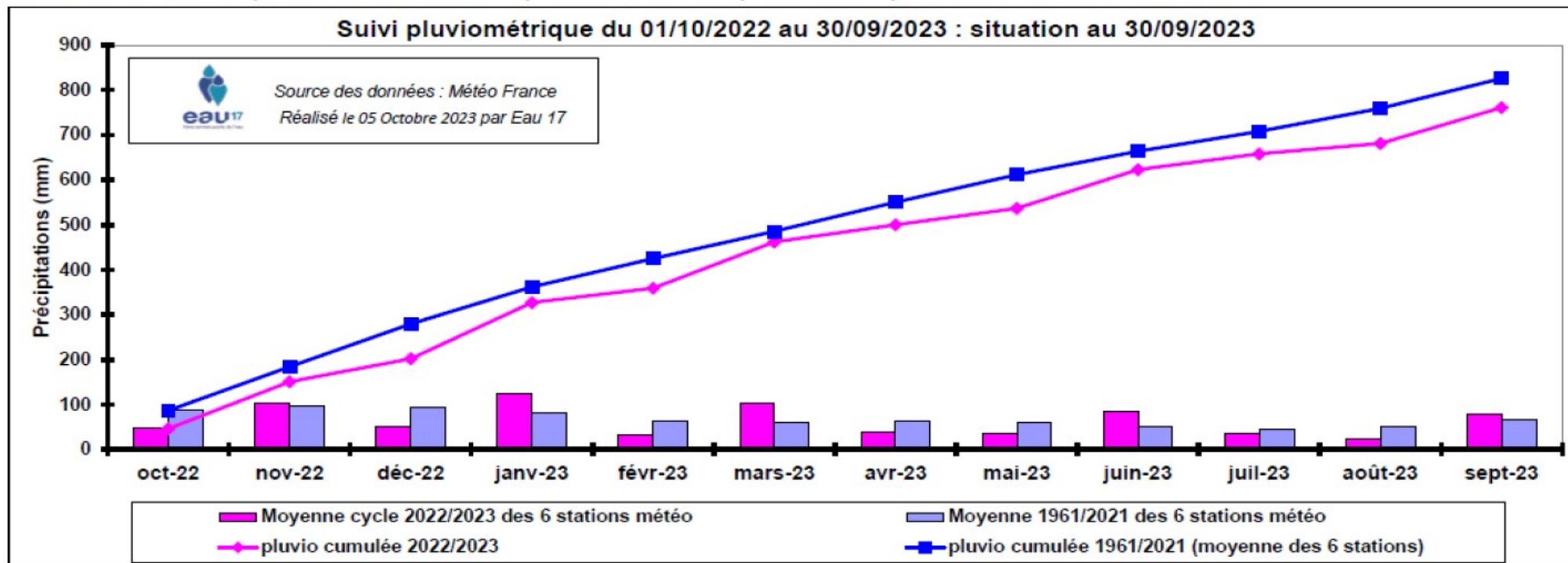
18 avril 2024

ARS - Délégation départementale de la Charente-Maritime  
Département Santé-Environnement

# BILAN 2023 - Ressources - Quantité

Le cycle hydrologique 2022/2023 montre un déficit pluviométrique global de l'ordre de 10%.

Les mois de Novembre, Janvier, Mars, Juin et Septembre ont été excédentaires, soit 5 mois sur 12 uniformément répartis sur l'année, permettant de pallier les périodes de sécheresse.



# BILAN 2023 - Ressources - Quantité

## *Les besoins en eau potable en Charente-Maritime :*

- Hors période estivale : 120 000 à 150 000 m<sup>3</sup>/j
- Période estivale : 170 000 à 200 000 m<sup>3</sup>/j (hors pointe)

## Eaux souterraines :

Globalement, la disponibilité des ressources en eau a été satisfaisante pour la production d'eau potable sur l'ensemble de l'année 2023, y compris pendant la saison touristique où les consommations sont importantes.

# BILAN 2023 - Ressources - Quantité

## Eaux superficielles : Fleuve Charente

2 prises d'eau (35 % de la production d'eau potable du département) alimentant :

- L'usine de Coulonge pour la CDA de la Rochelle (5 Mm<sup>3</sup>/an)
- Le canal de l'UNIMA pour l'usine Lucien Grand – réseau littoral (13,2 Mm<sup>3</sup>/an)

En 2023, il n'a pas été observé de difficulté particulière (qualité, quantité) pour la production d'eau potable par les 2 usines.

# BILAN 2023 - Production eau potable

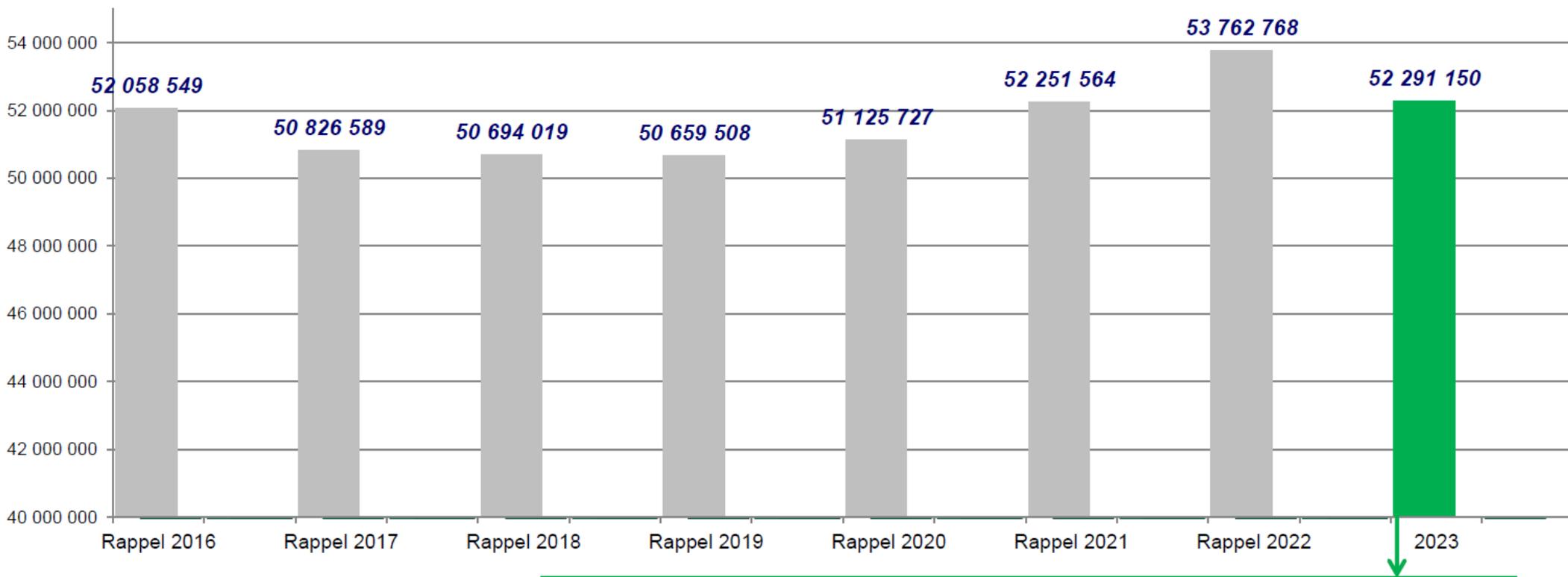
- ▶ Les conditions hydrogéologiques de l'année 2023, les modes de gestion et de surveillance des ressources en eau potable et des unités de traitement, associés à une large interconnexion des réseaux ont permis :
  - De garantir la continuité de service sur la totalité du territoire départemental
  - Aucune rupture d'alimentation en eau (quantité), ni restriction de consommation (qualité) n'est survenue en 2023

# BILAN 2023 - Production eau potable

86 captages en eaux souterraines (ESO) + 2 ressources eaux superficielles (ESU) + Imports Vendée (ESU)

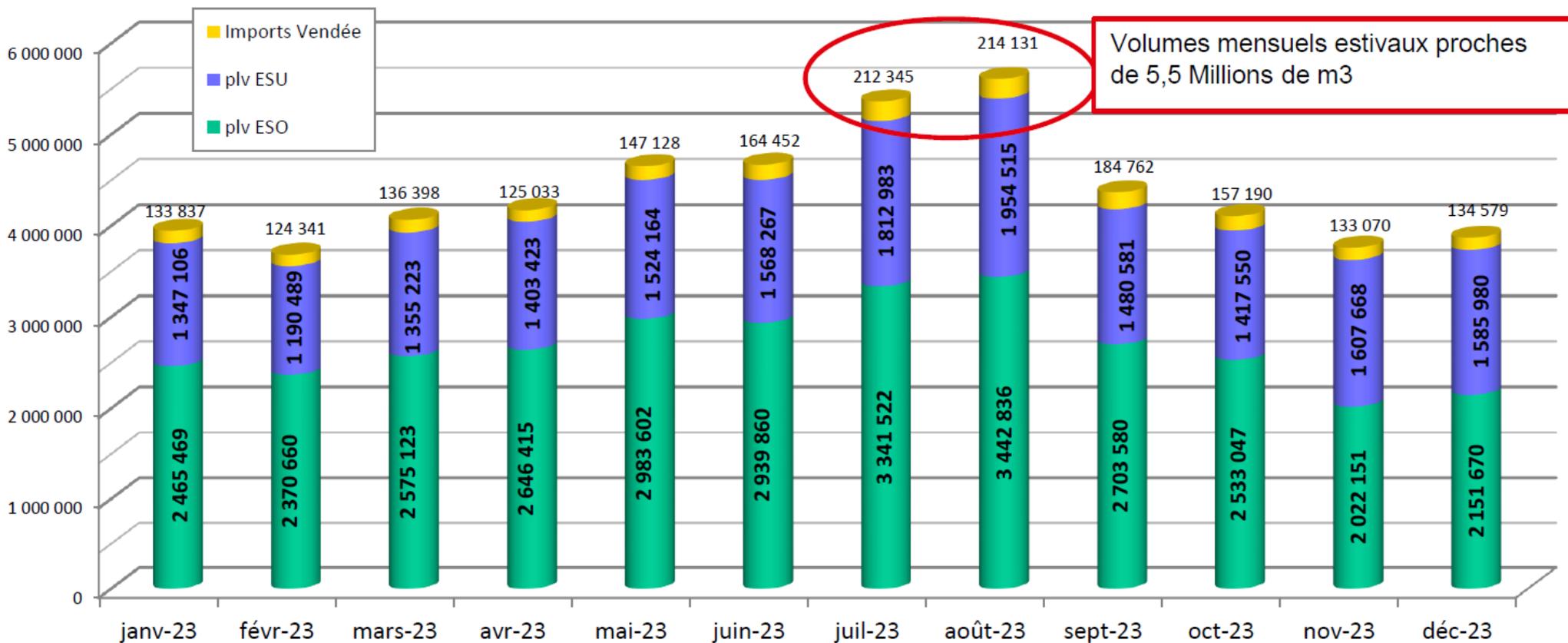
Rappel 2019		Rappel 2020		Rappel 2021		Rappel 2022		2023	
(m <sup>3</sup> /an)									
Total ESU	Total ESO	Total ESU	Total ESO	Total ESU	Total ESO	ESU	ESO	ESU	ESO
19 687 107	30 972 401	19 569 334	31 556 393	19 024 253	33 227 310	19 515 395	34 247 373	20 115 214	32 175 935
39%	61%	38%	62%	36%	64%	36%	64%	38%	62%
Total		Total		Total		Total		Total	
50 659 508		51 125 727		52 251 564		53 762 768		52 291 150	
Imports Vendée	Plv sur territoire 17								
1 612 703	49 046 805	1 725 712	49 400 015	1 929 166	50 322 398	1 921 943	51 840 825	1 867 265	50 423 884

# BILAN 2023 - Evolution des volumes annuels produits



**2023 : Baisse de 1,5 Mm<sup>3</sup> (3 %) par rapport à 2022 et volume similaire à 2021**

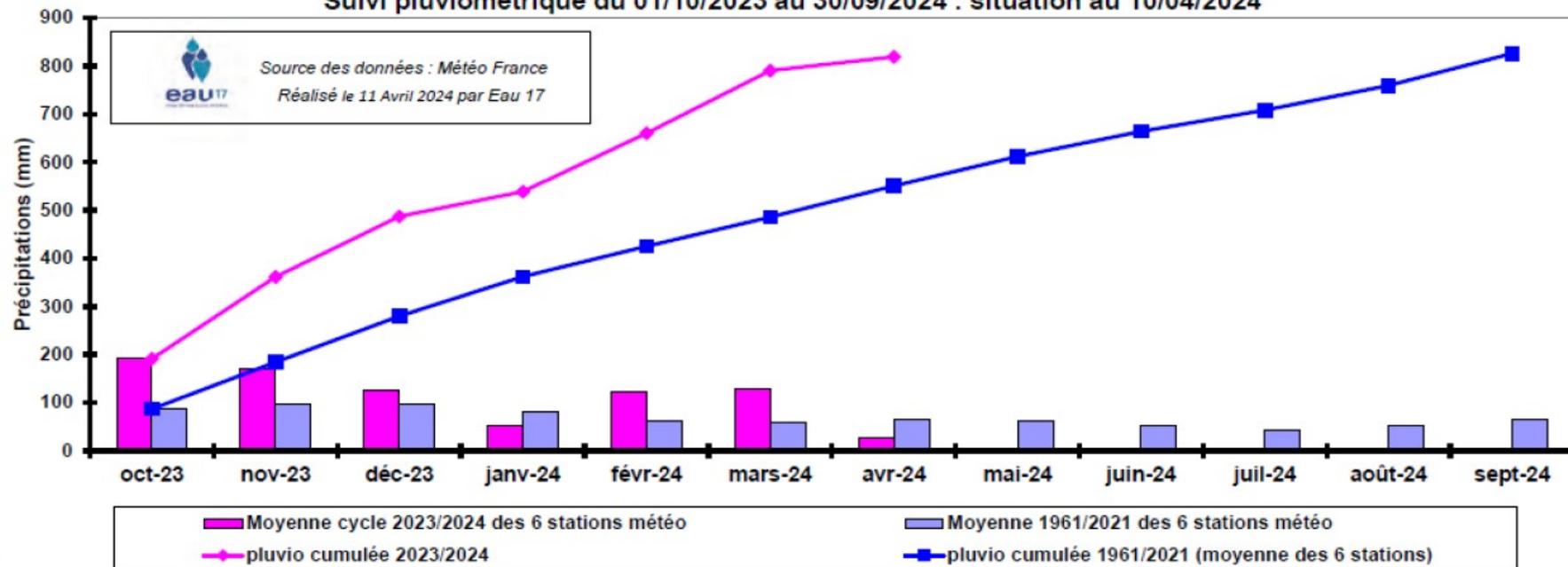
# BILAN 2023 – Répartition mensuelle de la production



# Perspectives 2024 - Ressources - Quantité

A mi-avril, le cycle hydrologique 2023/2024 montre un cumul pluviométrique très excédentaire sur le département avec des précipitations très abondantes sur les 6 derniers mois à l'exception du mois de janvier.

Suivi pluviométrique du 01/10/2023 au 30/09/2024 : situation au 10/04/2024



# Perspectives 2024 - Ressources - Quantité

## Eaux souterraines :

On observe depuis la mi-octobre, une recharge soutenue de l'ensemble des aquifères exploités pour l'eau potable en domaines libre, semi-captif et captif.

De nombreux captages montrent des niveaux piézométriques équivalents ou supérieurs aux plus hauts connus à cette période de l'année.

## Eaux superficielles :

Les fortes pluies de fin 2023 et début 2024 ont engendré une forte augmentation des débits et des niveaux des rivières, provoquant des inondations dans plusieurs secteurs.

Des dysfonctionnements, parfois importants, des réseaux collectifs d'assainissement et des réseaux de collecte des eaux pluviales ont également été observés.

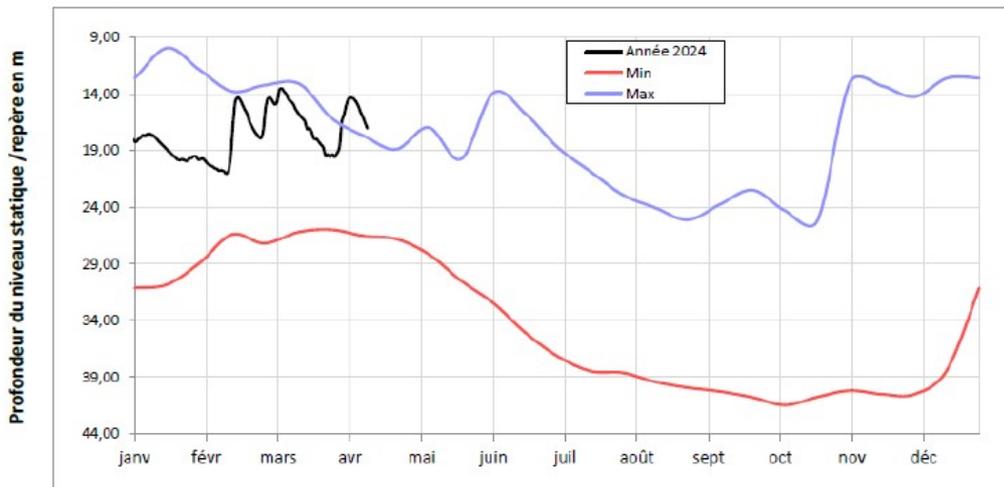


Suivi piézométrique de l'ouvrage de  
**CHAMPAGNAC**  
La Borne F2

Mise à jour : 11/04/2024  
N° EAU 17 : 338  
Code BSS : 07325X0018  
Aquifère : Coniacien  
Captif  
Exploitation : 200.0 m3/h



Graphique année en cours :

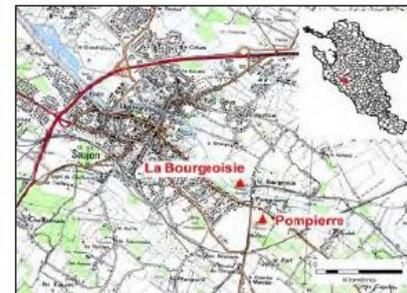


12/04/2024

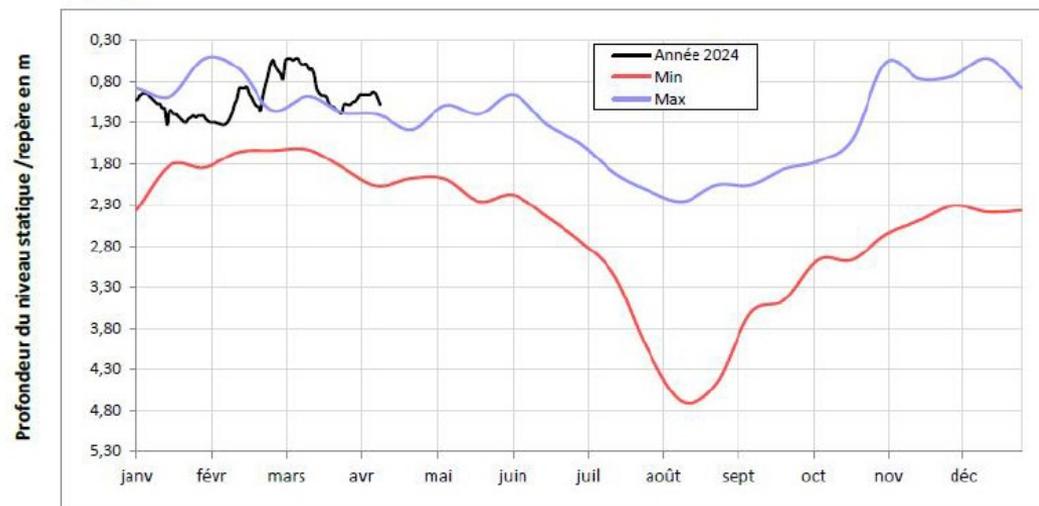


Suivi piézométrique de l'ouvrage de  
**SAUJON**  
La Bourgeoise n°1

Mise à jour : 11/04/2024  
N° EAU 17 : 12926  
Code BSS : 07062X0004  
Aquifère : Turonien  
Libre et captif ou semi captif  
Exploitation : 540.0 m3/h



Graphique année en cours :





Suivi piézométrique de l'ouvrage de

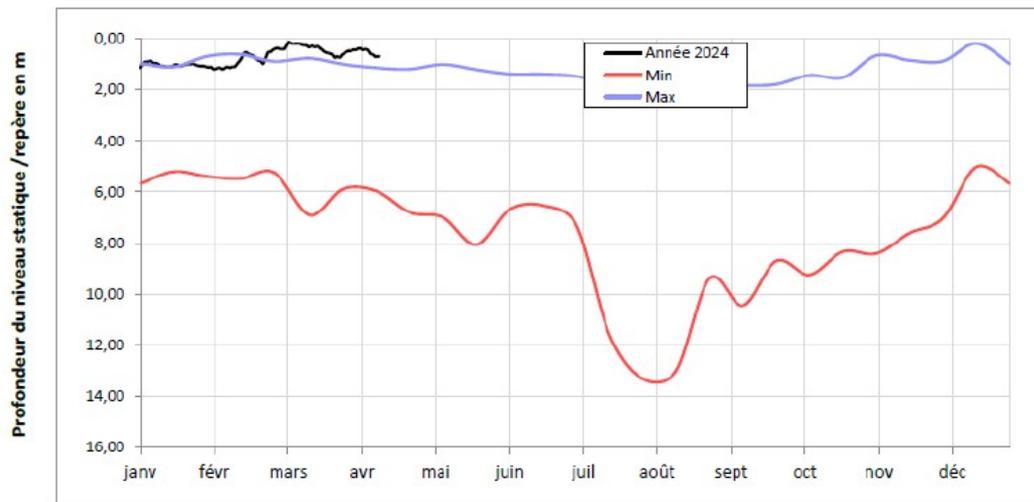
TRIZAY

Bouil de Chambon F



Mise à jour : 11/04/2024  
N° EAU 17 : 13132  
Code BSS : 06823X0039  
Aquifère : Turonien  
Libre  
Exploitation : 550.0 m3/h

Graphique année en cours :



Suivi piézométrique de l'ouvrage de

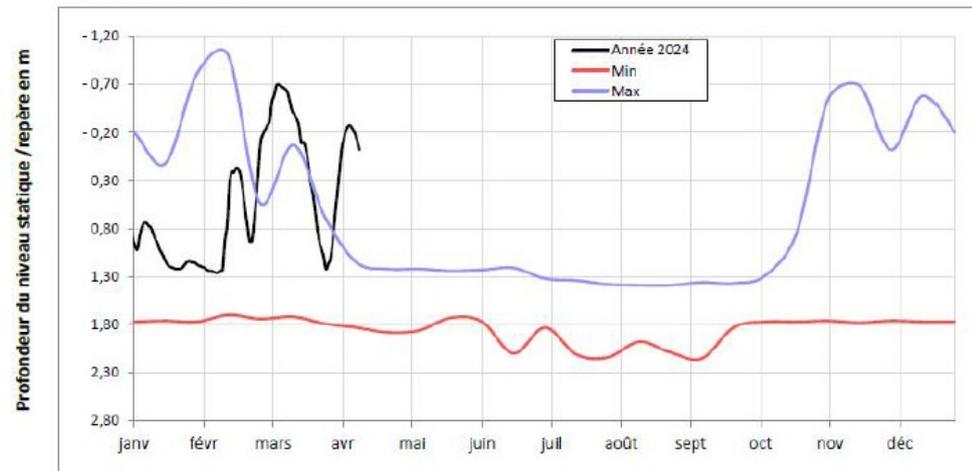
SAINTES

Source de Lucérat S



Mise à jour : 11/04/2024  
N° EAU 17 : 1950  
Code BSS : 06835X0009  
Aquifère : Coniacien  
Libre et captif ou semi captif  
Exploitation : 1500.0 m3/h

Graphique année en cours :



# Perspectives 2024 - Ressources - Qualité

**Les fortes pluies (intensité/durée) ont un impact négatif sur la qualité des eaux brutes :**

- Hausse des teneurs en nitrates et/ ou en pesticides dans les nappes libres à semi-captives et dans les rivières
  - Pics de turbidité sur les ressources karstiques
- ▶ La dégradation de la qualité de l'eau conduit, à ajuster les prélèvements entre les ressources interconnectées, en modérant les prélèvements sur les captages vulnérables et en augmentant la production sur les ressources de meilleure qualité (nappes captives notamment).

# Perspectives 2024 - Ressources - Qualité

## Présence du métabolite R471811 du Chlorothalonil dans les ressources en eau

L'analyse de ce paramètre dans les EDCH, depuis juillet 2023, au titre du CS réglementaire, montre sa présence dans de nombreuses ressources et des non-conformités de l'eau traitée sont observées dans ~60 % des réseaux de distribution. Ces résultats confirment les données nationales de la campagne exploratoire de l'Anses 2020-2022 sur l'étendue de la contamination des EDCH par ce métabolite.

Des investigations sont en cours afin de mieux caractériser les situations de NC et d'établir des mesures correctives pérennes à mettre en œuvre. L'ARS assure un suivi rapproché de ces situations.

La présence de ce métabolite dans les ressources :

- A nécessiter la fermeture de plusieurs captages fortement contaminés conduisant à des tensions d'approvisionnement en eau, en particulier sur la CDA La Rochelle, qu'il conviendra de résoudre avant la saison estivale 2024
- Peut impacter durablement la disponibilité de la ressource en eau dans certains secteurs (réduction des prélèvements, ajustement des proportions de mélange, etc.)

# Perspectives 2024 – Points de vigilance

Maintenir une vigilance renforcée sur la production d'eau potable :

- Surveiller l'évolution de la qualité de l'eau des ressources souterraines avec la nécessité de conserver un potentiel de dilution par les nappes captives
- Suivre l'évolution du débit du fleuve Charente particulièrement pendant la saison estivale (soutien d'étiage), pour les 2 prises d'eau (35 % de la production d'eau potable du département)
- Assurer l'efficacité des unités de traitement des eaux

Poursuivre l'accompagnement des producteurs d'eau potable dans les opérations de renforcement et de sécurisation des systèmes de production-distribution, à court et moyen termes (mise en service de nouveaux captages, sécurisation du système d'alimentation du Pays Royannais, sécurisation du système de production de Coulonge, mise en application des mesures de gestion du R471811 Chlorothalonil, déploiement des PGSSE, etc.)



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



*Merci aux producteurs d'eau pour leurs contributions*

*Merci de votre attention*

# Les Pertuis Charentais : origine de l'eau douce

## La Mer des Pertuis

- Grande variété de faciès naturels
- Importants courants de marée
- Apports terrigènes (sels nutritifs et substances dissoutes)
- Milieux particulièrement riches et productifs > intérêt écologique majeur
- Rôle socio-économique d'importance (aquaculture et tourisme)

## Les masses d'eau issues du mélange :

- des eaux salées de l'océan Atlantique
- des apports en eau douce des :
  - fleuves internes aux Pertuis Charentais : le **Lay**, la **Sèvre Niortaise**, la **Charente** et la **Seudre**
  - grands fleuves de la façade Atlantique (externes) : la **Loire** et la **Gironde** (Garonne +Dordogne)



# La salinité : stations de mesures des Pertuis Charentais

## La salinité, un **indicateur de choix** pour :

- illustrer le **gradient terre-mer** entre l'eau douce de l'amont de fleuves (0) aux eaux de l'Atlantique nord (35-36)
- aider à la **gestion quantitative** de l'eau douce

## La salinité suivie depuis des décennies

- **séries historiques** depuis les années 70
- **fréquences d'acquisitions** variables de la saison à la dizaine de minutes

## Choix de présenter :

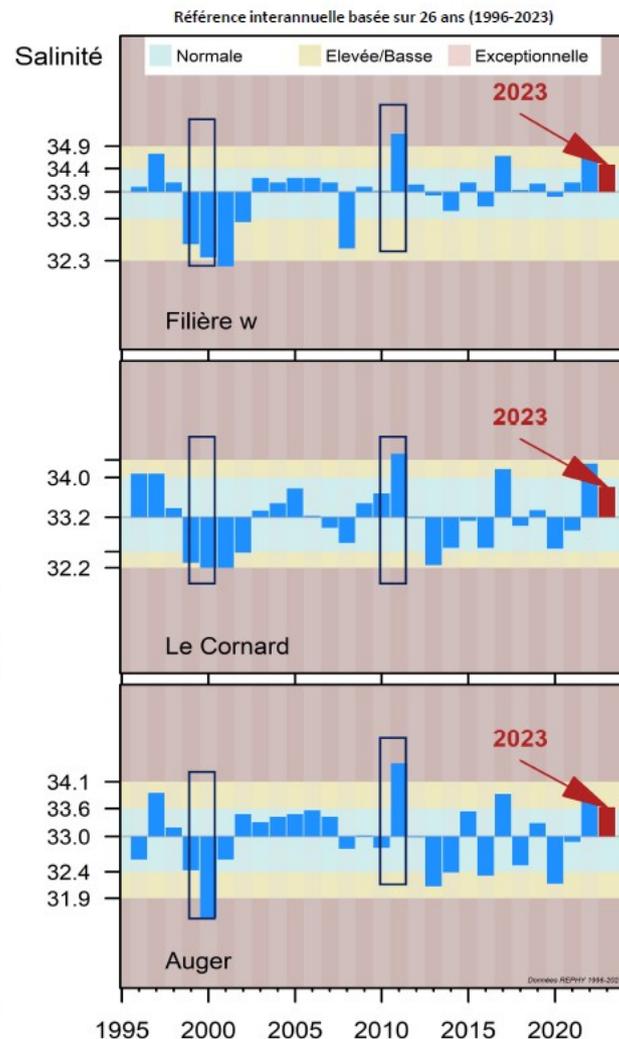
- séries chronologiques **les plus longues** (28 ans)
- disposant des **mêmes caractéristiques d'échantillonnage** (fréquence, position marée...)
- représentatives des 3 pertuis
- Stations du **REPHY** dont 2 labellisées **PHYTOBS** depuis 2018 (Service National d'Observation IR/ILICO)



# Comparaison interannuelle du niveau médian de la salinité



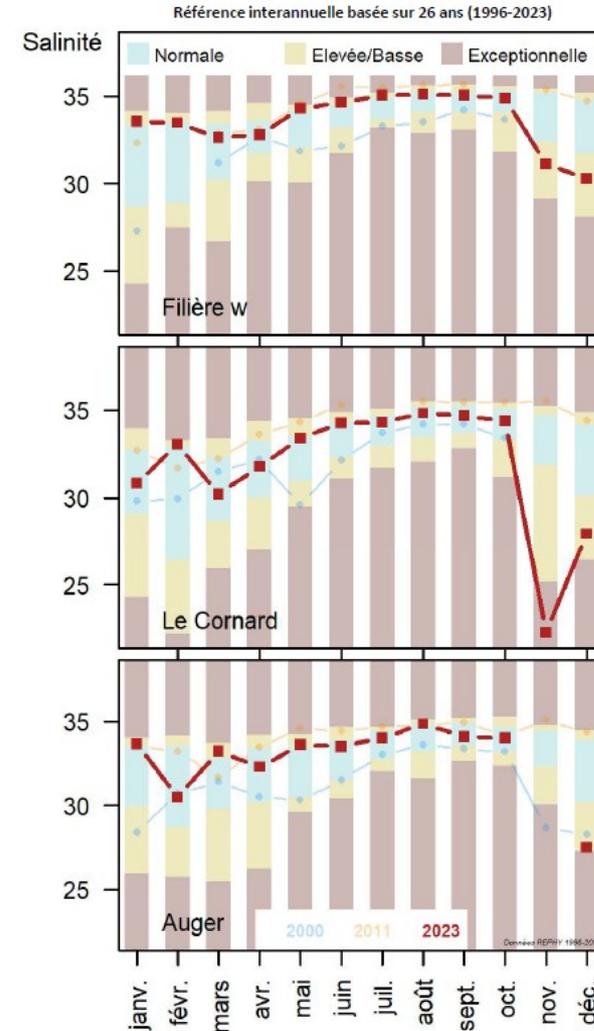
- Les **médianes 2023** sont situées dans la gamme des valeurs dite « **Elevée** » (couleur jaune) à Filière W et Auger, et dans la gamme des valeurs « **Normale** » pour Cornard
- Les 3 stations, situées dans les 3 pertuis et présentant des valeurs médianes proches, sont **au-dessus de la moyenne interannuelle**
- 2000 et 2011 sont des années respectivement exceptionnellement basse et élevée
- Depuis le suivi en 1995, 2023 est la **cinquième année élevée**. 2022 ayant été la quatrième



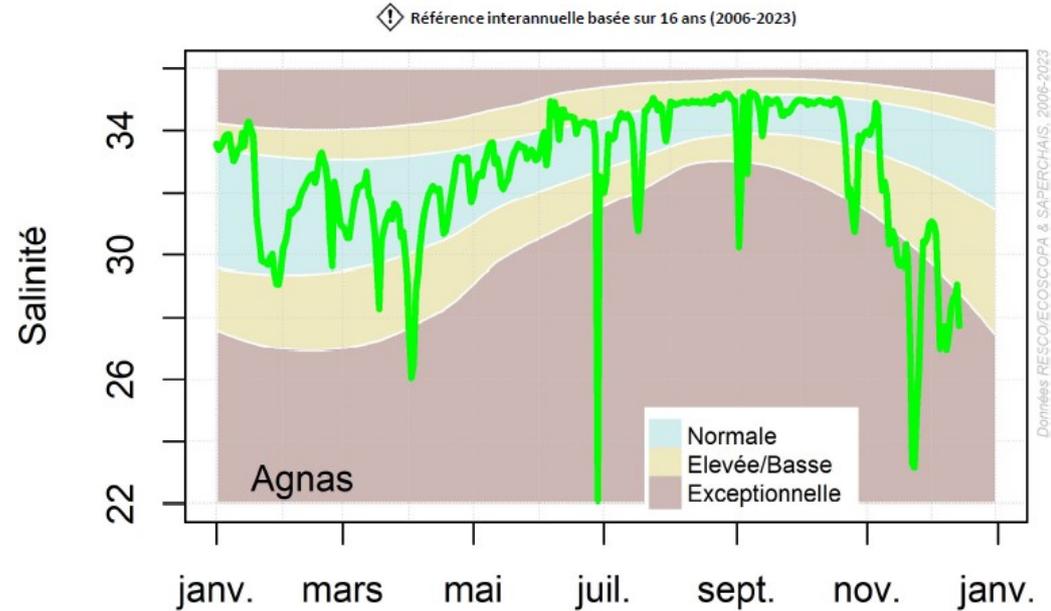
# Qualification des niveaux de salinité 2023 à l'échelle mensuelle



- Globalement, pour les 3 stations, **janvier à octobre 2023** sont globalement dans la gamme de valeur « **Normale** », avec, selon les stations, des valeurs parfois « **Elevée** » en **hiver** et frôlant la gamme « **Elevée** » de **mai à septembre** ou les valeurs **exceptionnelles** de 2011 en **août**
- **A partir de novembre**, les salinités se montrent « **Basses** » voire « **Exceptionnellement** » basses, à des niveaux comparable à ceux observés en 2000 (année la plus basse)



# Qualification des niveaux de salinité 2023 à l'échelle journalière



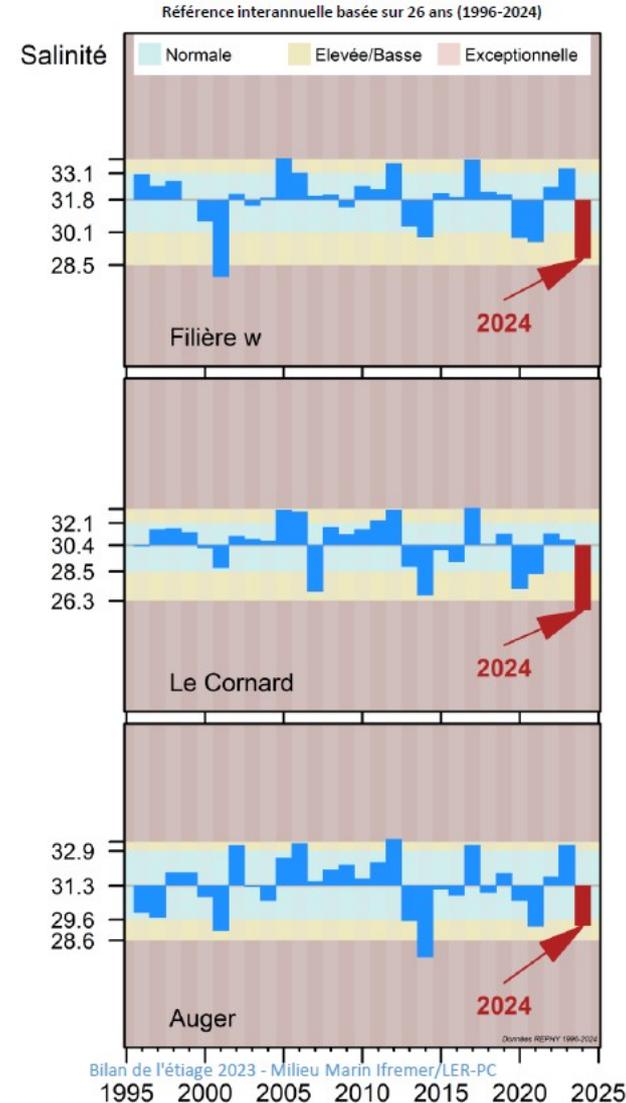
- **Hiver** « **Elevé** » en janvier, « **Normal** » en février et mars (avec rapides fluctuations)
- **Printemps** globalement « **Normal** » accompagné d'une forte dessalure en avril
- **Eté** marqué par des valeurs « **Elevé** » et marqué par 3 forts épisodes de dessalure, dont un particulièrement intense et **exceptionnel** en juillet
- **Automne** marqué par des valeurs rapidement « **Basse** » dès fin octobre et avec un épisode de dessalure « **exceptionnel** » en novembre et **durable** car se poursuivant en décembre

# Comparaison interannuelle du niveau médian de la salinité

Hiver 2024



- Les **médianes de l'hiver 2024 (janvier-février-mars)** sont situées dans la gamme des valeurs dite «**basse**» (couleur jaune) à Filière W et Auger, et dans la gamme des valeurs «**exceptionnellement basse**» pour Cornard
- Depuis le suivi en 1995, les salinités de l'hiver 2024 comptent parmi les observations plus faibles :
  - Année la plus faible à Cornard
  - 2<sup>nd</sup>e année la plus faible à Filière W
  - 3<sup>e</sup> année la plus faible à Auger
- Les apports d'eau douce ont été particulièrement important durant l'hiver

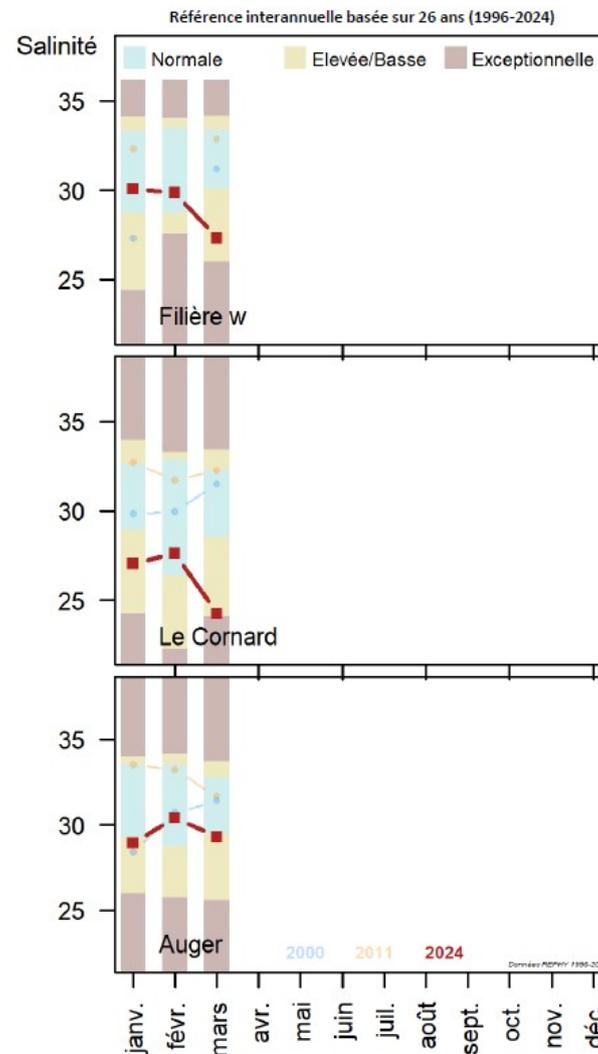


# Qualification des niveaux de salinité 2023 à l'échelle mensuelle

Hiver 2024



- Globalement, pour les 3 stations, **janvier à mars 2024** se situent dans les gammes de valeur « **Normale** » à « **Basse** », selon les stations.
- **En mars**, une **dynamique marquée à la dessalure** est observée quel que soit le site. Le site de Le Cornard flirte alors avec la gamme de valeur « **Exceptionnelle** » au regard des données enregistrées depuis 1996.



# Conclusions de ce bilan quantitatif des apports d'eau douce 2023

- A l'échelle annuelle, **2023** est « **Elevée** » au regard des 28 dernières années notamment dans les pertuis nord et sud
  - **Hiver, Printemps** et **Eté** globalement « **Normal** » à « **Elevé** » (hiver et été) marqués par des épisodes fugaces de dessalures
  - **Automne Exceptionnellement bas**, marqué par 1 épisode intense et durable de dessalure
- 
- Dans la continuité de la fin d'année 2023, l'**hiver 2024** est marqué par des **salinités exceptionnellement basses** illustrant d'importants apports en eau douce



**EPTB**

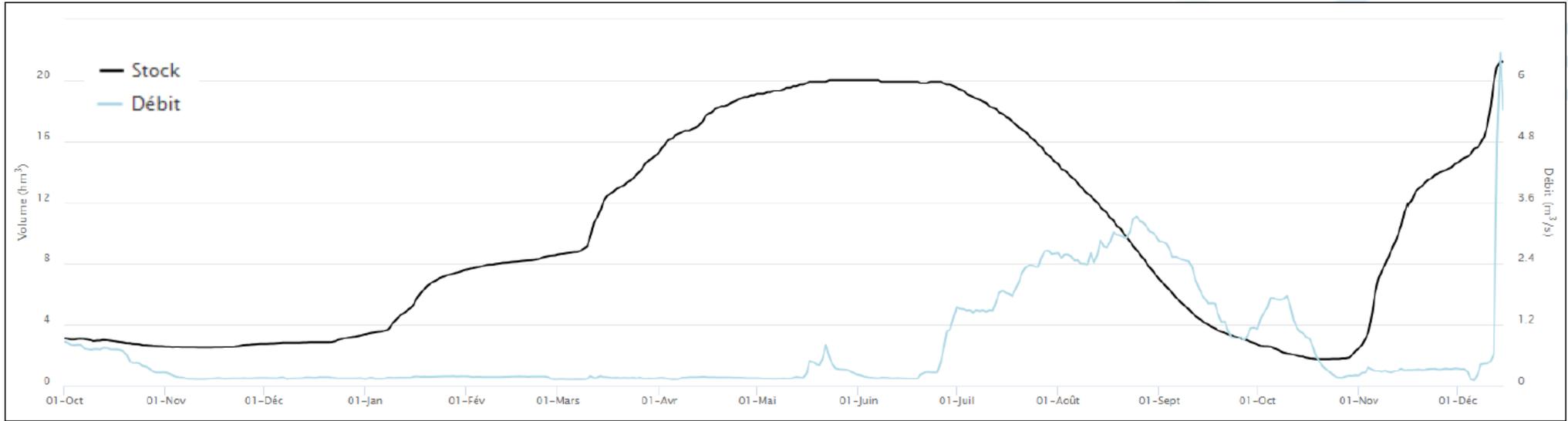
CHARENTE

Établissement Public Territorial  
de Bassin Charente

**Comité Ressource en Eau Charente-Maritime**

**18/04/2024**

# Soutien d'étiage par les barrages 2023



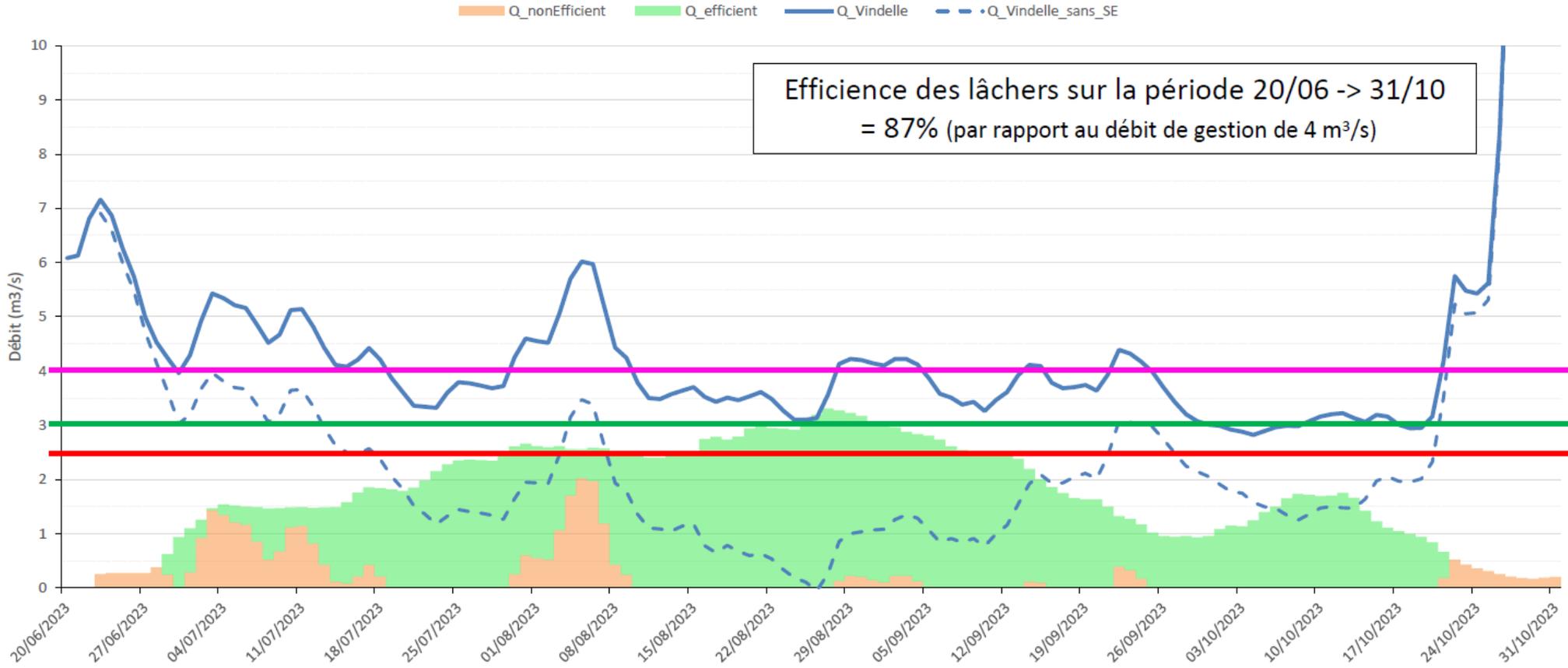
## Soutien 2023 :

- Ouverture le 20 juin 2023 avec un stock de 20Mm<sup>3</sup>
- Lâchers > 2m<sup>3</sup>/s entre le 20/07 et le 13/09
- Réouverture inhabituelle début octobre à 1,7m<sup>3</sup>/s

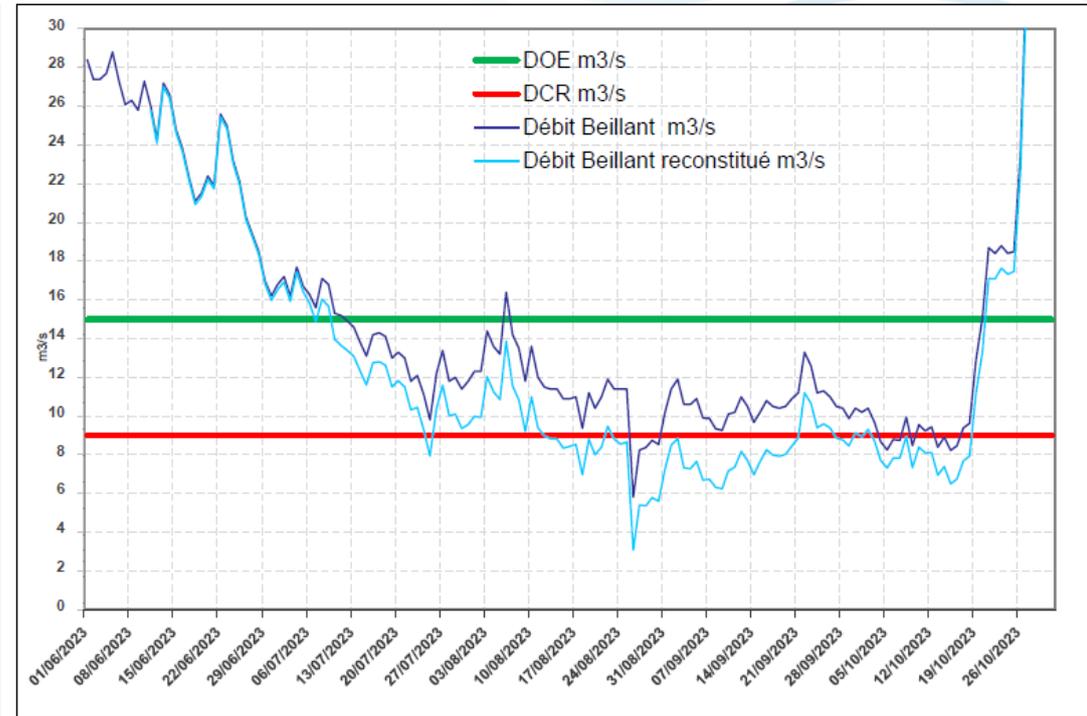
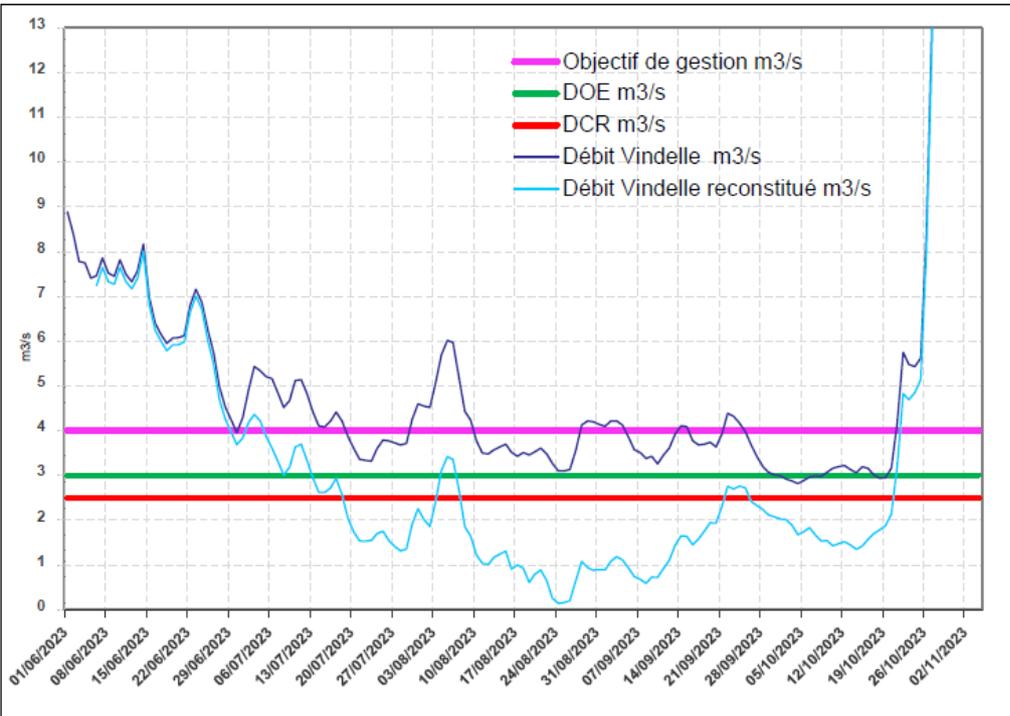
## Situation au 19 octobre (niveau le + bas):

- 8,4% de remplissage (1,77 Mm<sup>3</sup>)
- Vidange partielle de la Guerlie
- Situation tendue sur Lavaud fin octobre (niveau sous le haut de la prise d'eau)

# Soutien d'étiage par les barrages 2023

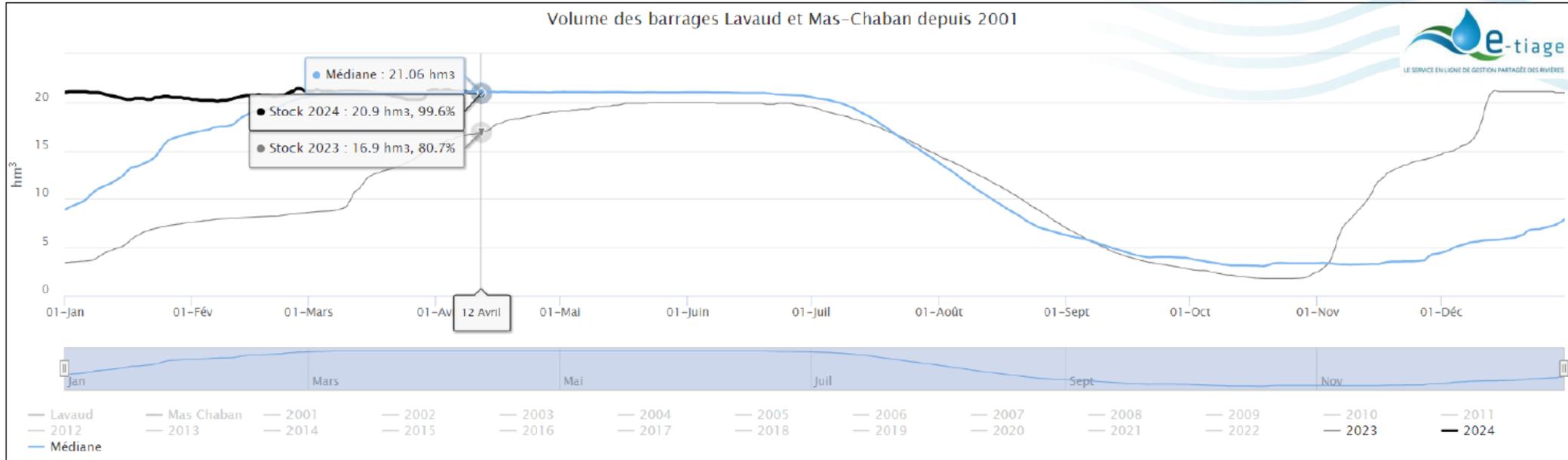


# Impact et efficacité des lâchers 2023



Objectif de débit à Vindelle	Volumes lâchés en hm <sup>3</sup> (01/06 -> 31/10) (hors débits réservés)	Volumes venant réduire le déficit par rapport à l'objectif en hm <sup>3</sup>	Efficience
4m <sup>3</sup> /s	18.7	16.2	<b>87 %</b>
3m <sup>3</sup> /s (DOE)	18.7	10.8	<b>58 %</b>

# Etat du stock des barrages 2024



## Situation au 12/04 :

- 20,9 Mm<sup>3</sup> = 99,6% de remplissage -> Travaux sur le barrage de Mas Chaban - Rénovation de la vanne segment - Maintien du niveau en dessous de la surverse - Opération terminée fin avril en fonction des conditions climatiques (retard pris pour cause de crue) - Retour au débit réservé
- 2<sup>ème</sup> remplissage le plus précoce depuis l'an 2000

# Piézométrie 2024 : Ruffec



# Piézométrie 2024 : Karst

## ASSOCIATION DU GRAND KARST DE LA ROCHEFOUCAULD

### VARIATIONS PIEZOMETRIQUES FORAGE F1 - Ville de La Rochefoucauld

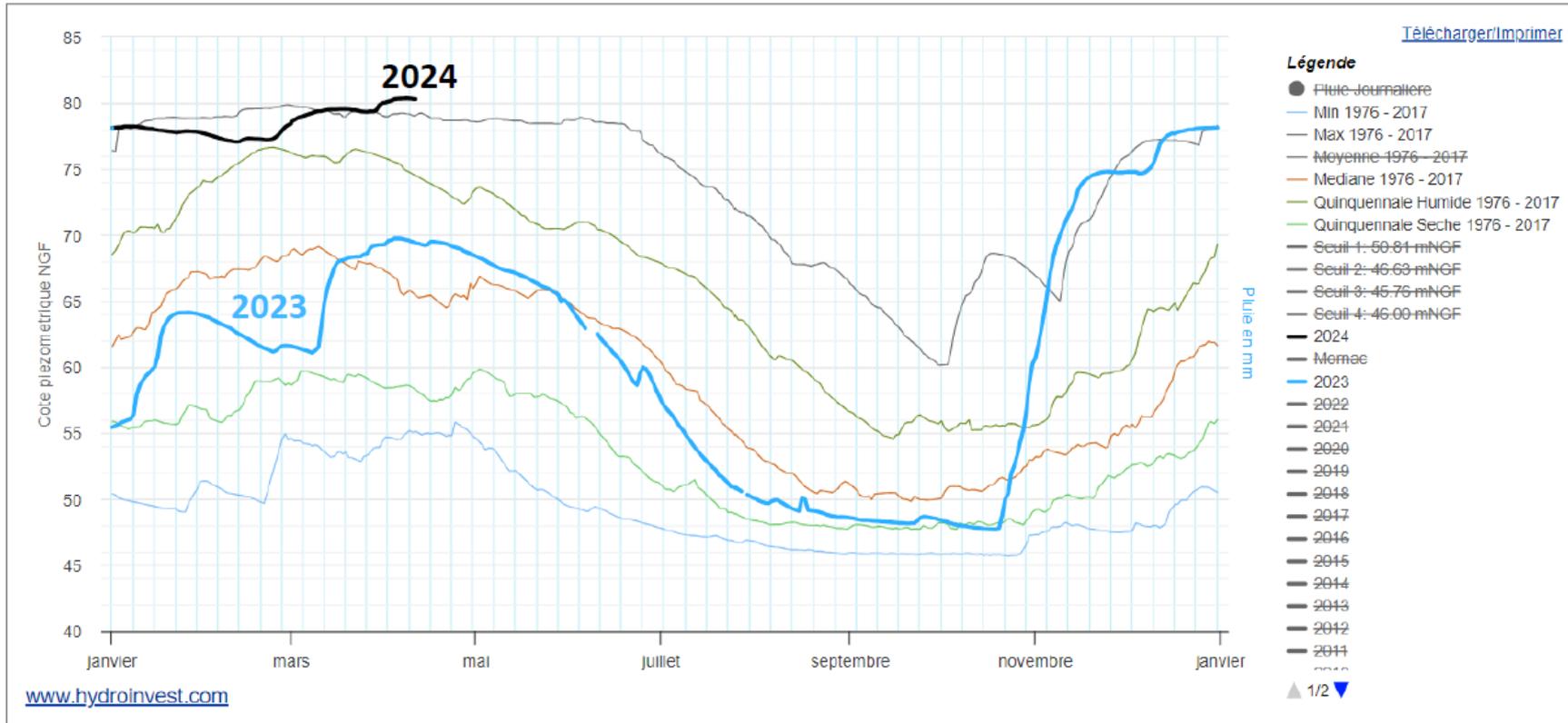


Niveau le 11/04/24 : -27.39 m/repere ( +80.27 NGF )

Débit Ensemble Sourcier Touvre : 19.89 m<sup>3</sup>/s (Estimation HYDRO INVEST)

Altitude du repère des mesures : +107.66 mNGF

Pluie journalière calculée à 07h00 TU+1 - Station Chez Bâcle 16110 Marillac-le-Franc



# Bilan des volumes autorisés et consommés 2023 sur le département par périmètre OUGC

## PERIMETRE DE L'EPMP (volumes sur le 17)

bassin de gestion	Volume autorisé 2023	Volume consommé 2023	Taux de consommation
Curé - Sèvre Niortaise	7 984 148	5 420 382	68%
Mignon	3 599 165	1 878 819	52%
<b>TOTAL</b>	<b>11 583 313</b>	<b>7 299 201</b>	<b>63 %</b>

Les volumes consommés sur l'EPMP sont encore en cours de traitement et sont susceptibles d'évoluer.

## PERIMETRE DE L'OUGC SAINTONGE

bassin de gestion	Volume autorisé 2023 (17)	Volume consommé 2023 (17)	Volume autorisé 2023 (autres départements)	Volume consommé 2023 (autres départements)	Total par bassin		Taux de consommation Échelle bassin
					Volume autorisé	Volume consommé	
Gères - Devise	2 504 892	1 731 684			2 504 892	1 731 684	69%
Boutonne	8 276 836	5 252 183	1 517 472	822 897	9 794 308	6 075 080	62%
Antenne - Rouzille	2 073 000	1 153 461	77 000	24 488	2 150 000	1 177 949	55%
Seudre	6 033 465	3 660 365			6 033 465	3 660 365	61%
Charente aval	13 758 233	8 509 039			13 758 233	8 509 039	62%
Seugne	7 956 765	4 173 251	172 880	75 524	8 129 645	4 248 775	52%
Arnoult	7 044 934	5 319 961			7 044 934	5 319 961	76%
Fleuves côtiers	1 558 305	438 066			1 558 305	438 066	28%
Bruant	1 612 873	1 246 478			1 612 873	1 246 478	77%
<b>TOTAL</b>	<b>50 819 303</b>	<b>31 484 488</b>	<b>1 767 352</b>	<b>922 909</b>	<b>52 586 655</b>	<b>32 407 397</b>	<b>62%</b>

*Boutonne infra Toarcien : Volume autorisé = 2 253 252 m<sup>3</sup>  
 Volume consommé = 1 546 379 m<sup>3</sup>*



**PRÉFET  
DE LA  
CHARENTE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Bilan des volumes autorisés et consommés 2023

## SUR L'ENSEMBLE DU DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

Dépt 17	Volume autorisé 2023	Volume consommé 2023 <i>(non consolidé)</i>	Taux de consommation
<b>TOTAL</b>	<b>63 063 355</b>	<b>38 907 493</b>	<b>62%</b>

Les volumes consommés de 7 irrigants sur 1239 ne sont pas connus.

## PERIMETRE DE COGEST'EAU (volumes sur le 17)

bassin de gestion	Volume autorisé 2023	Volume consommé 2023	Taux de consommation
Aume - Couture	113 243	33 263	29%
Nè	3 000	670	22%
<b>TOTAL</b>	<b>116 243</b>	<b>33 933</b>	<b>29%</b>

## PERIMETRE DE L'OUGC DORDOGNE (volumes sur le 17)

bassin de gestion	Volume autorisé 2023	Volume consommé 2023	Taux de consommation
Isle bassin aval (ex Lary - Palais)	136 100	22 741	17%
Dronne aval	219 622	14 313	7%
<b>TOTAL</b>	<b>355 722</b>	<b>37 054</b>	<b>10%</b>

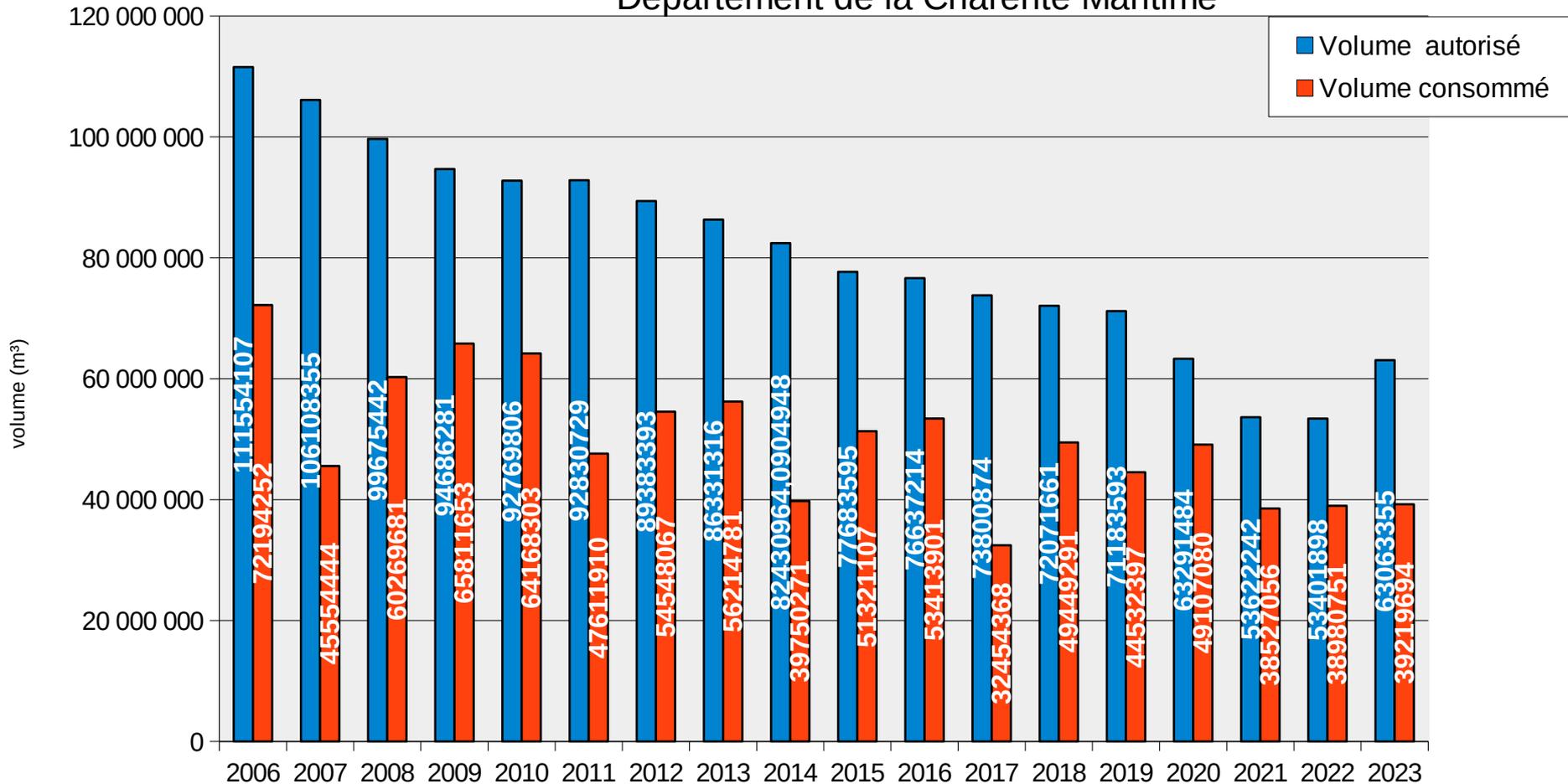
## HORS ZONE DE REPARTITION DES EAUX (volumes sur le 17)

Hors bassin de gestion	Volume autorisé 2023	Volume consommé 2023	Taux de consommation
Oléron et Ré	67 552	38 725	57%
Livenne amont secteur Montendre	121 222	14 092	12%
<b>TOTAL hors ZRE</b>	<b>188 774</b>	<b>52 817</b>	<b>28%</b>



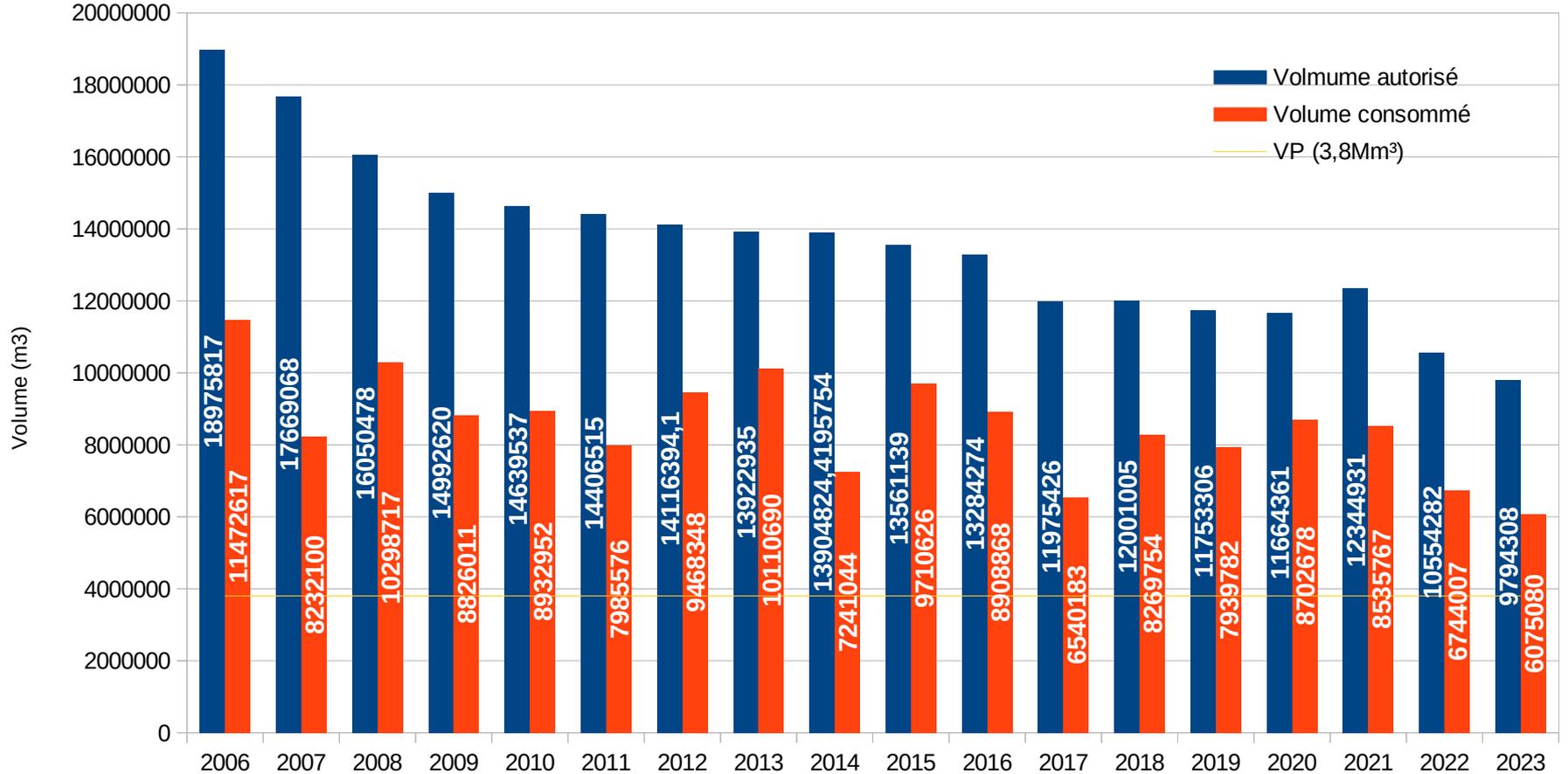
# Evolution des Volumes autorisés et consommés pour l'irrigation agricole

Département de la Charente Maritime



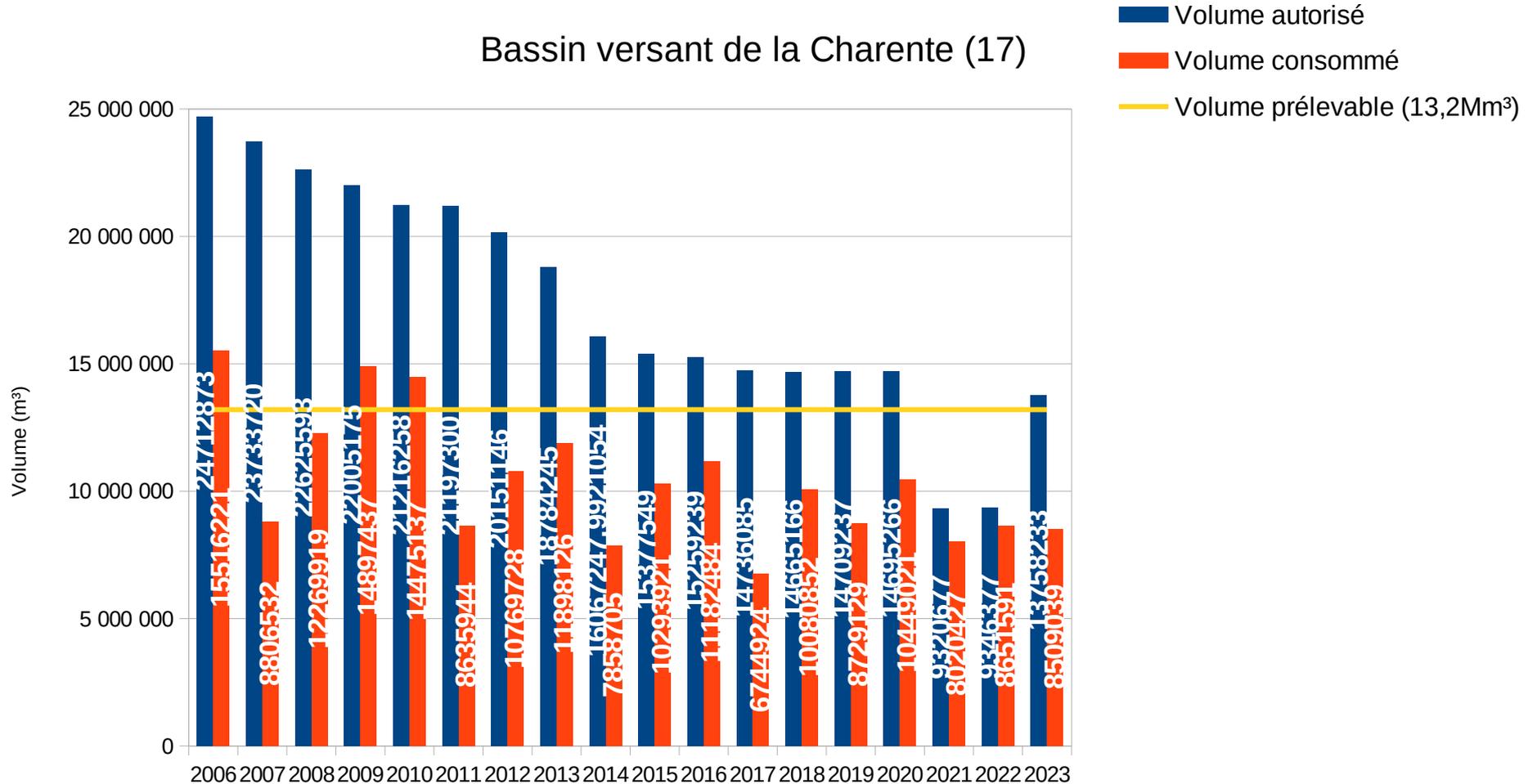
## Volumes autorisés et consommés

Bassin de la Boutonne (dept 17 et 79)



# Volumes autorisés et consommés

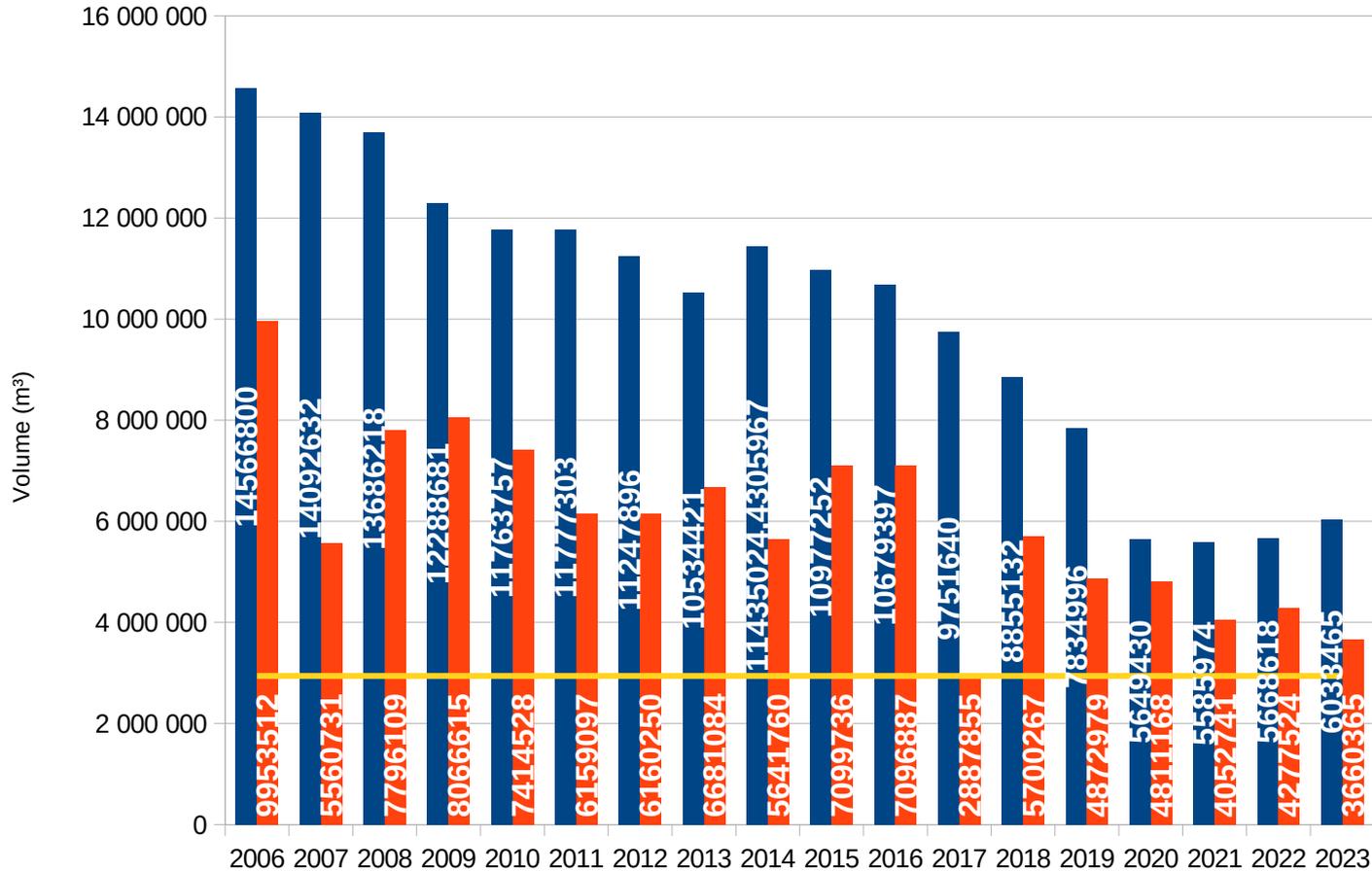
## Bassin versant de la Charente (17)



# Volumes autorisés et consommés

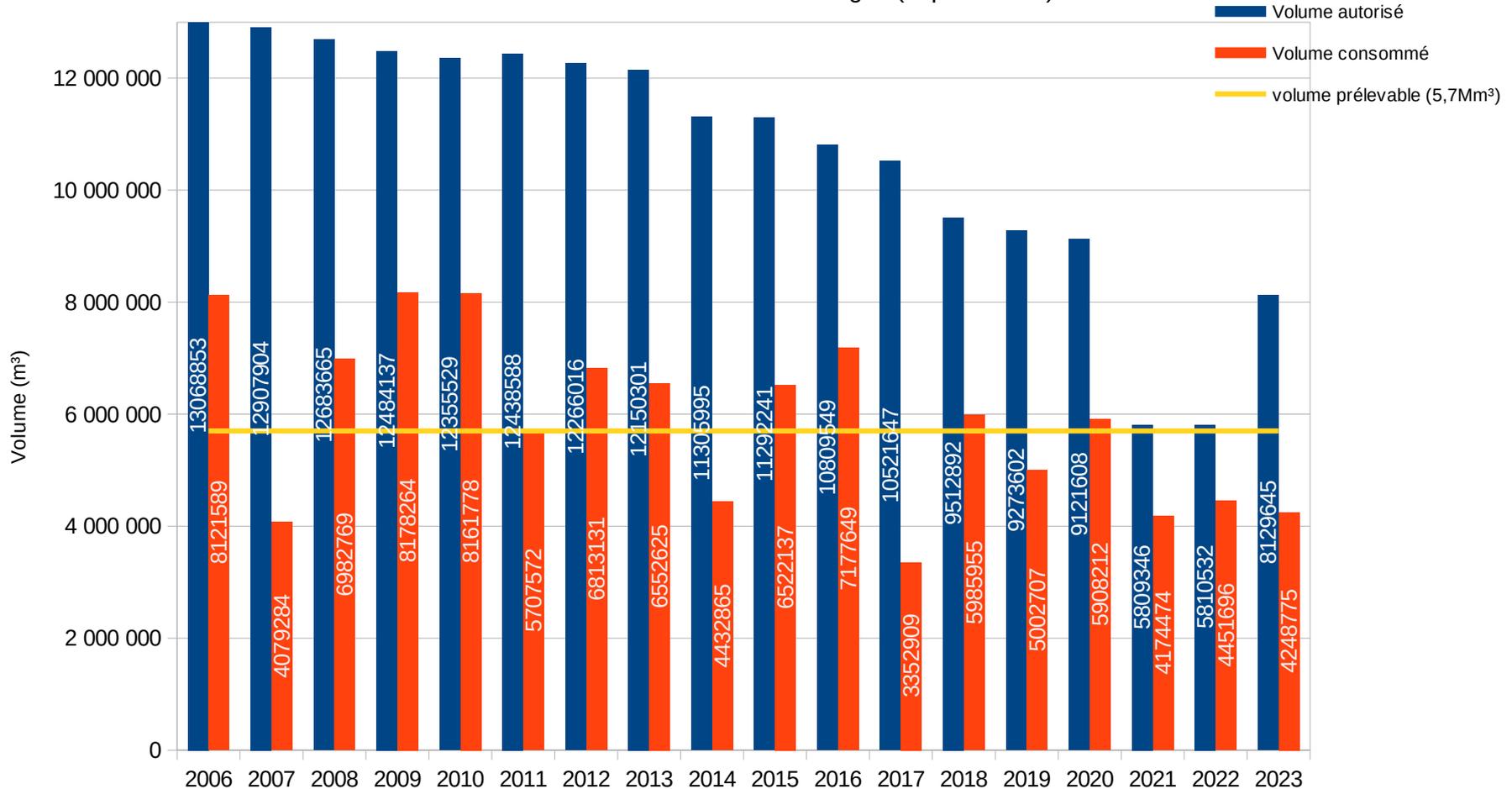
## Bassin versant de la Seudre

-  Volume autorisé
-  Volume consommé
-  Volume prélevable (2,94Mm<sup>3</sup>)



## Volumes autorisés et consommés

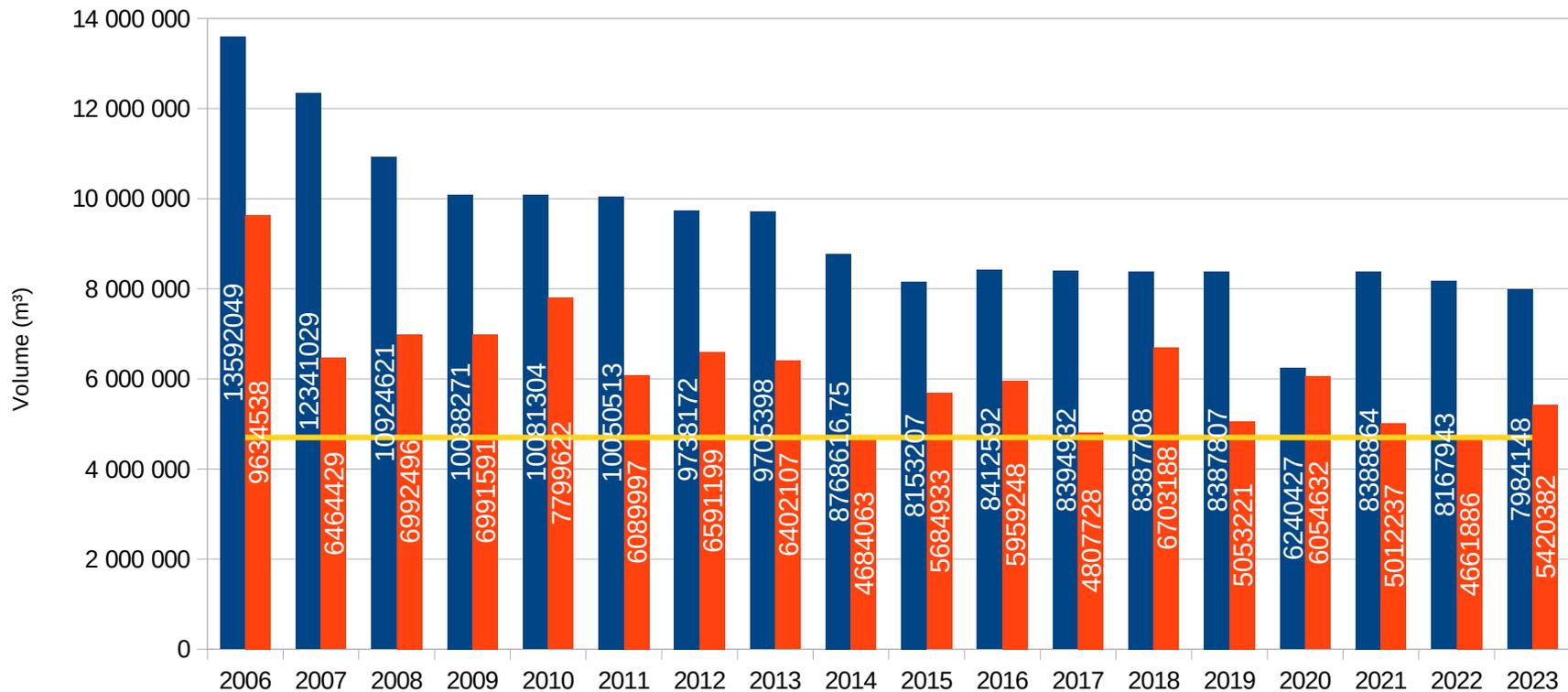
Bassin versant de la Seugne (dept 17 et 16)



## Volumes autorisés et consommés

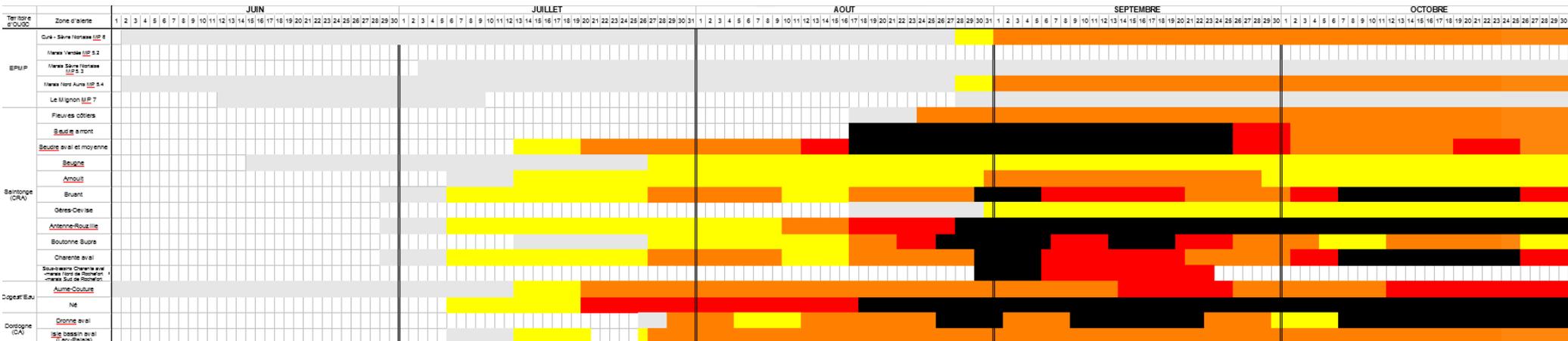
Bassin versant Curé Sèvre (17)

- Volume autorisé
- Volume consommé
- volume cible (4,7Mm3)



# Gestion conjoncturelle 2023 et dérogations

	vigilance
	alerte
	alerte renforcée
	Crise 1
	Crise 2 (DCR)
Seuils de restriction	



Restrictions mises en œuvre : 50 arrêtés de restrictions dont 6 sur le périmètre de l'EPMP, 31 sur l'OUGC Saintonge et Cogesteau et 13 sur l'OUGC Dordogne sur la période de juin à octobre 2023.

Aucune restriction sur la période printanière du 1<sup>er</sup> avril au 31 mai 2023

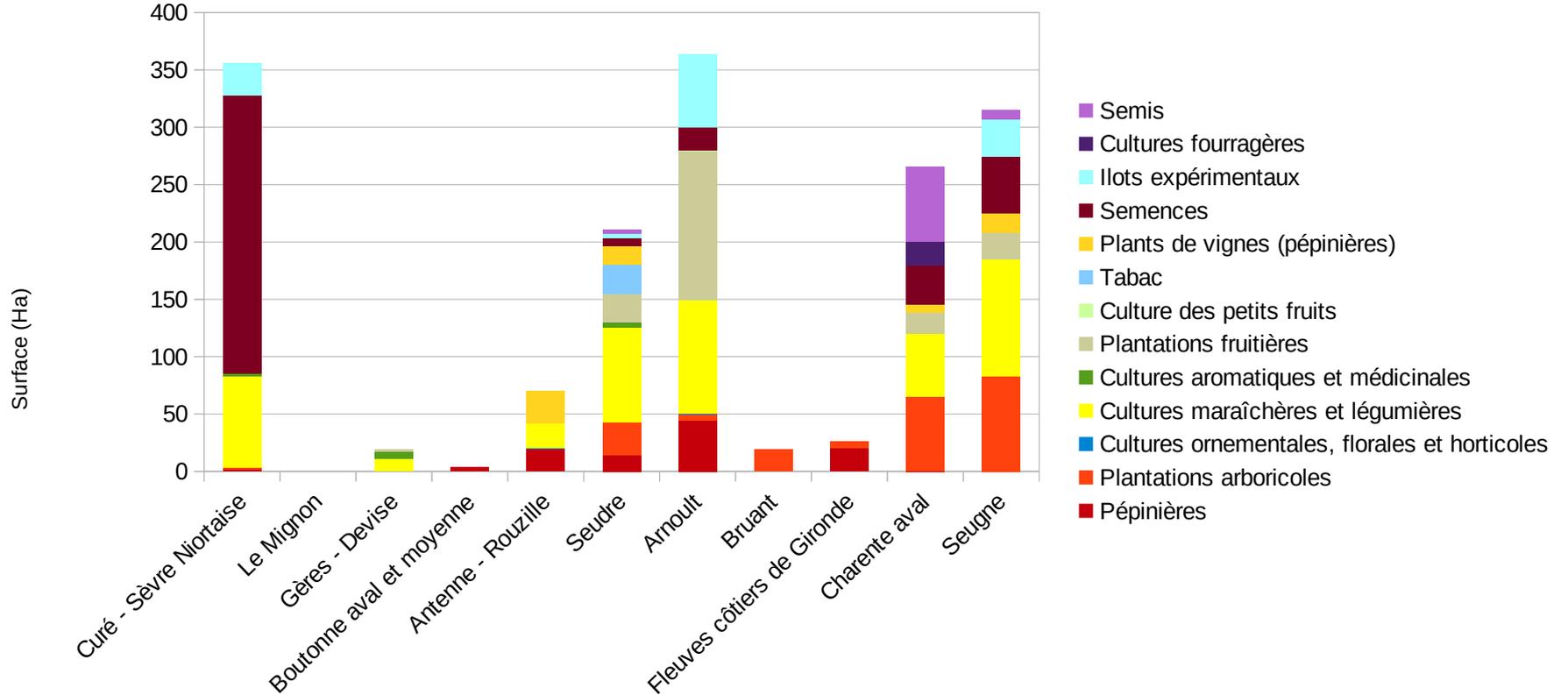
Sur la période estivale (1er juin – 31 octobre), la pluviométrie régulière sous forme orageuse, au mois de juin a permis de retarder l'atteinte des premiers niveaux de restrictions.

Mi-juillet, l'absence de pluviométrie associée à des températures élevées impliquent des besoins plus forts en eau (agricole et eau potable) et des baisses de niveaux et des franchissements de seuils réguliers. Plusieurs bassins franchissent le niveau de crise au 12 août et le DCR (débit de crise du SDAGE) sera atteint sur plusieurs bassins sur la dernière quinzaine d'août.

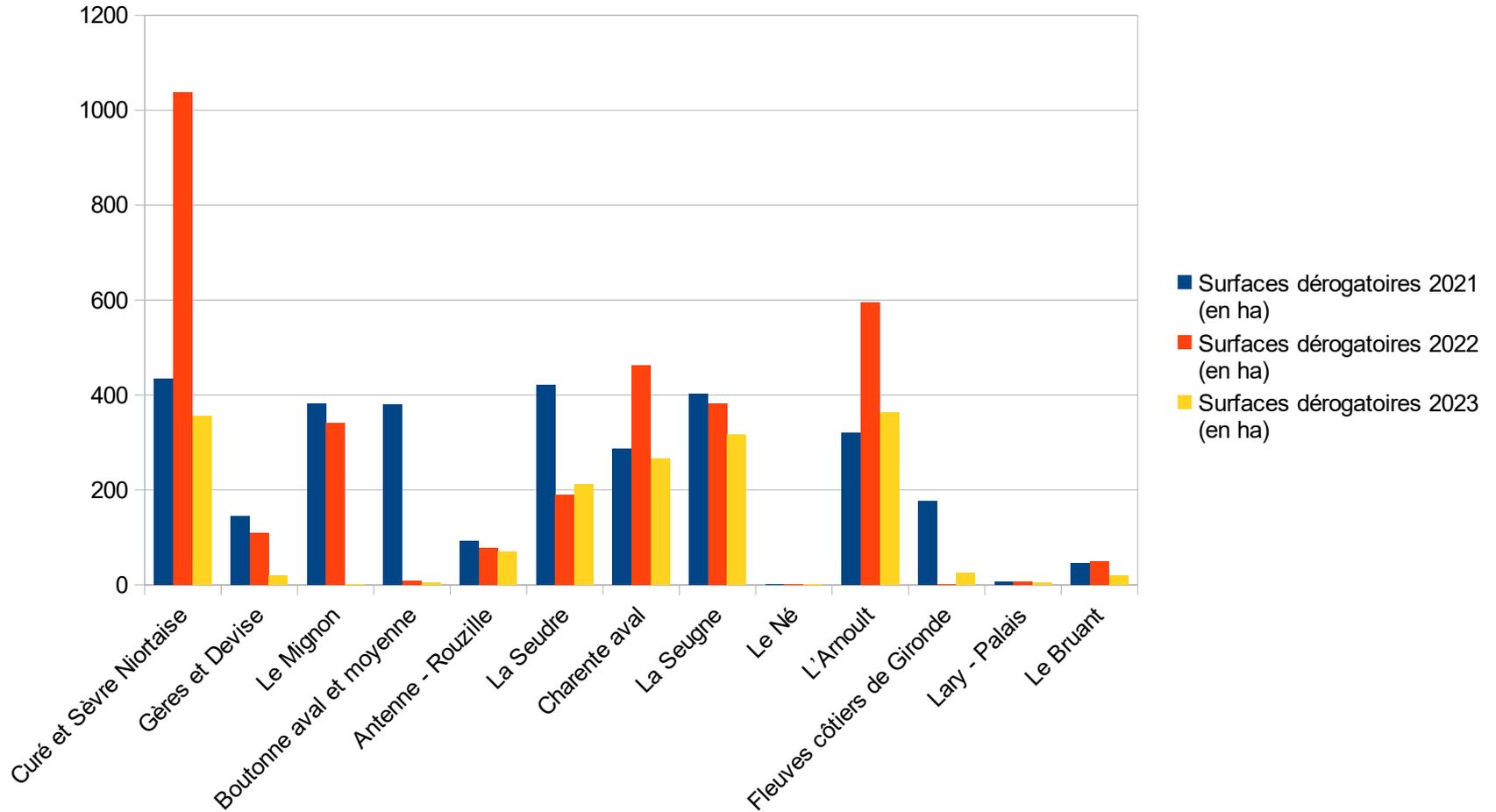
Une cellule de vigilance s'est déroulée le 19 juillet 2023 dans un contexte de situation hydrologique légèrement en-dessous de la moyenne mais meilleure que l'année dernière à la même date.



## Surfaces de cultures "dérogatoires" 2023



## Evolution sur 3 ans des surfaces dérogoatoires par bassin de gestion (en hectares)



## Campagne de contrôle 2023

Contrôles administratifs par la DDTM consistant à l'analyse de 100 % des index en fin de campagne d'irrigation (contrôle du respect des transmissions d'index, des volumes autorisés, des mesures de restrictions).

Pour les non retour d'index, rappel puis en l'absence de retour, rapport de manquement administratif, arrêté de mise en demeure et amendes administratives.

Contrôles de terrain en coordination par les agents assermentés de l'OFB et de la DDTM visant le respect des mesures de restrictions, contrôles des compteurs et des ouvrages de prélèvements, bassins ciblés en situation de crise

Une centaine de contrôles d'ouvrages de prélèvements

Arrêtés tous usages de l'eau : contrôles aléatoires par tous les services de police

La totalité des contrôles gestion quantitative par les services de contrôle en 2023 représente :

Contrôle terrain : 244 h/j, 6 PV judiciaires + 1 procédure administrative + 2 PV de rappels à la réglementation

Contrôle bureau : 133 h/j, 104 rapports de manquements, 26 mise en demeure

# OUGC SAINTONGE

Comité Ressource en Eau

18 avril 2024



# Campagne 2023

---



- **Maïs irrigué**

- Très bon développement, pluviométrie intéressante en juin et juillet
- 120 à 160 q/ha
  - + 30 q/ha // en sec (hors marais)

- **Tournesol irrigué**

- Année moyenne avec 25 à 35 q/ha
  - + 5 q/ha // sec

- **Blé-Orge**

- Année moyenne
- 60 à 70 q/ha

# Campagne 2023 – Rendement des cultures

## • Cultures d'hiver et de printemps

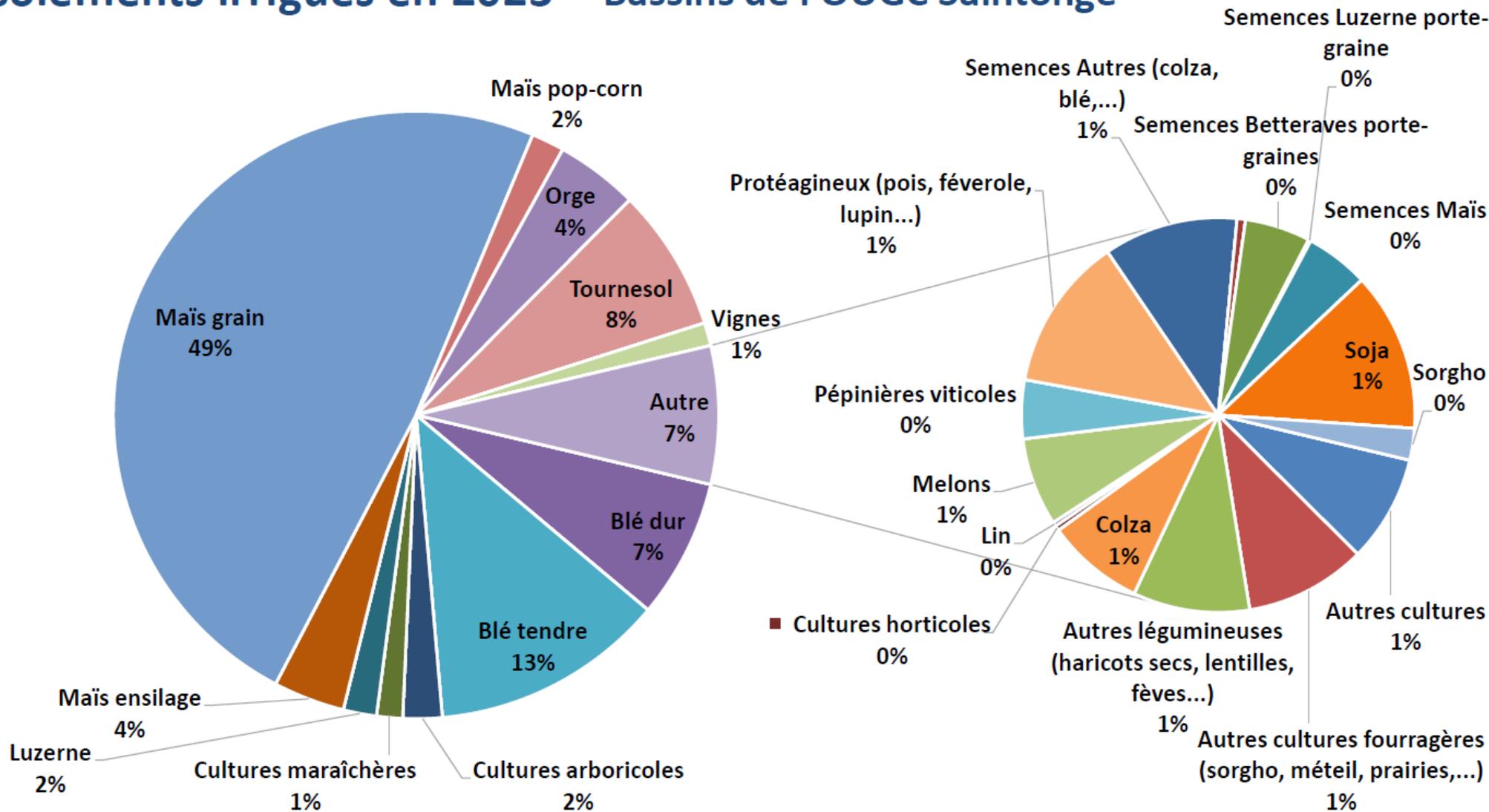
- Blé tendre hiver : moyenne à 67 q/ha - (*moyenne 2021 ~ 60 q/ha*)
- Blé dur: moyenne à 65 q/ha - (*moyenne 2021 ~ 52 q/ha*)
- Orges: moyenne à 64 q/ha - (*moyenne 2021 ~ 62 q/ha*)
- Colza: moyenne à 29 q/ha - (*moyenne 2021 ~ 40 q/ha*)
- Pois: moyenne à 31 q/ha - (*moyenne 2021 ~ 33 q/ha*)

## • Cultures d'été

- Tournesol: moyenne à 21 q/ha
- Maïs grain: moyenne à 108 q/ha en irrigué



# Assolements irrigués en 2023 – Bassins de l'OUGC Saintonge



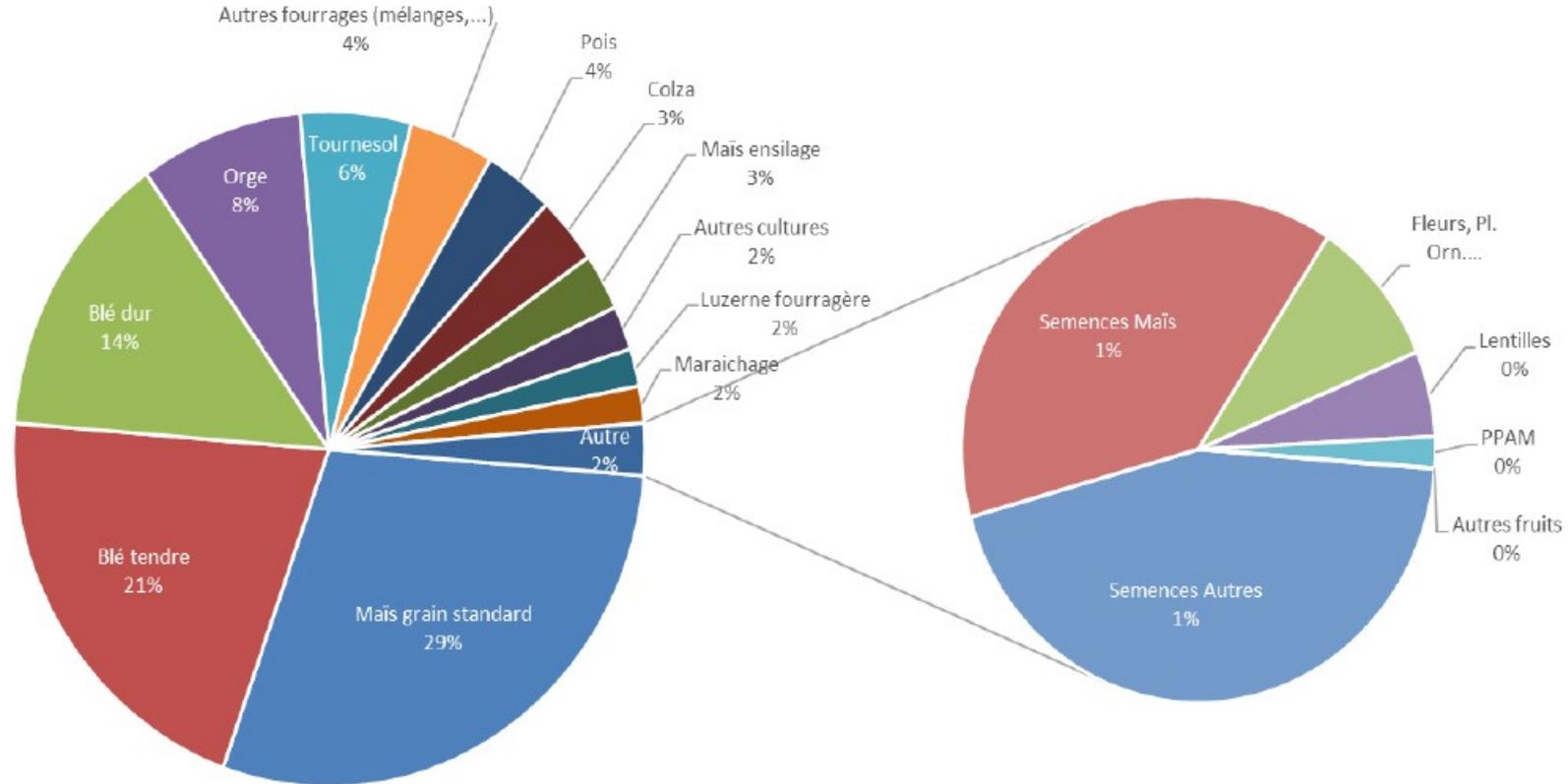
# Evolutions des surfaces irriguées



Année	Maïs (hors ensilage)	Orge	Blé tendre	Blé dur	Maraichage	Fourrages	Protéagineux (pois, fèves,
2018	17 730	1 266	2 062	2 874	574	2 785	318
2019	19 309	1 341	2 368	1 938	567	2 647	248
2020	19 680	943	2 556	2 107	556	2 414	427
2021	18 146	1 350	4 507	3 847	587	2 420	376
2022	17 893	1 329	4 445	3 802	575	2 420	376
Moyenne 2018-2022	17 891	1 273	3 286	2 780	542	2 490	377
2023	14 586	1 407	3 781	2 114	395	2 251	515
<b>Evolution 2023 / Moyenne</b>	<b>-18%</b>	<b>11%</b>	<b>15%</b>	<b>-24%</b>	<b>-27%</b>	<b>-10%</b>	<b>37%</b>

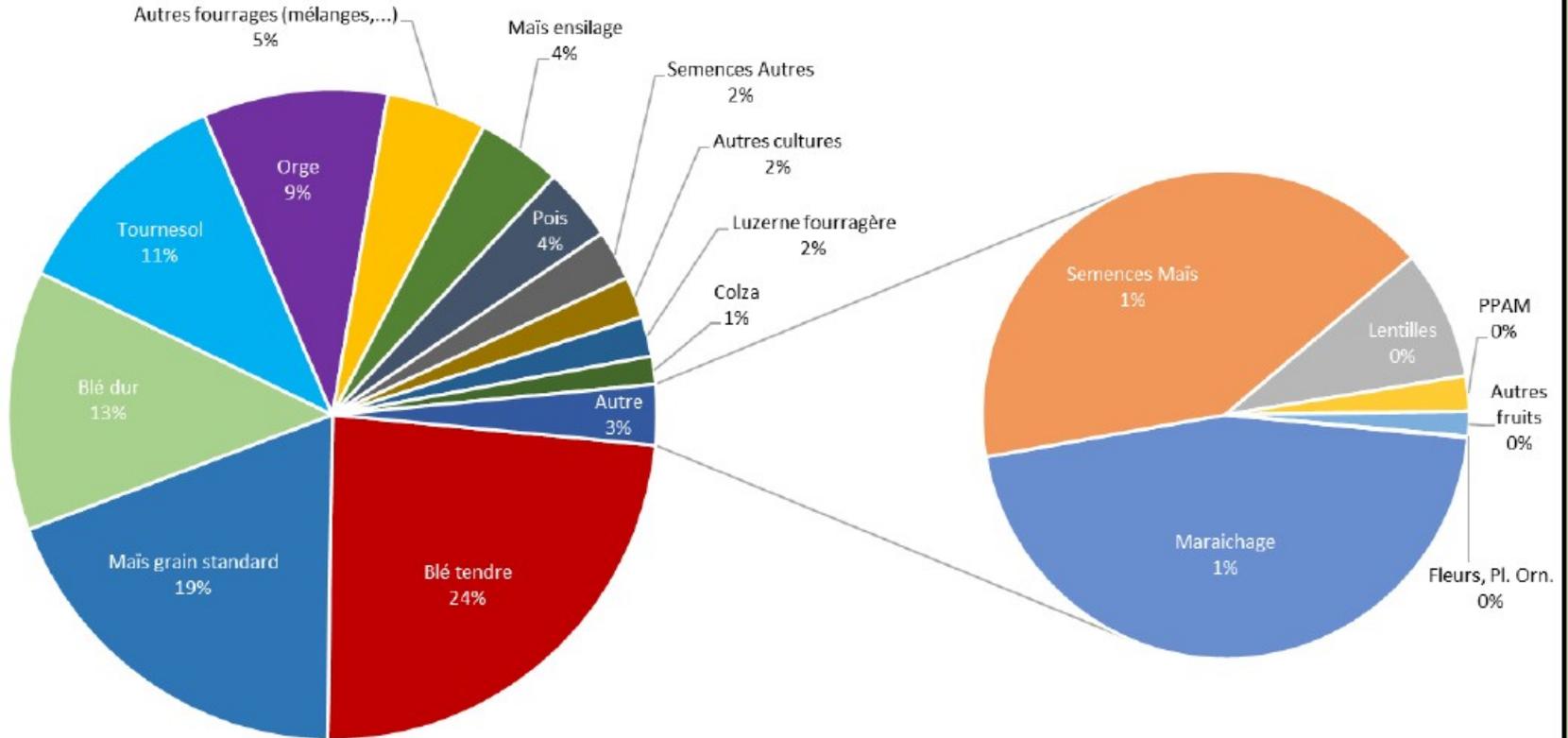
Année	Semences (hors maïs)	Semences maïs	Sorgho	Tournesol	Soja	Pépinipères Viticoles	Melons	Arboricoles
2018			96	1 491		25	276	515
2019	643	144	33	1 792	82	110	259	488
2020	624	164	96	1 678	75	139	300	512
2021	612	175	94	1 354	194	87	284	584
2022	612	175	94	1 350	185	87	284	584
Moyenne 2018-2022	634	153	78	1 652	162	91	259	547
2023	678	109	54	2 251	273	101	151	596
<b>Evolution 2023 / Moyenne</b>	<b>7%</b>	<b>-29%</b>	<b>-30%</b>	<b>36%</b>	<b>69%</b>	<b>10%</b>	<b>-42%</b>	<b>9%</b>

## Assolement Curé 2023 - surfaces irriguées



# Évolution des surfaces irriguées – surfaces 2024

## Assolement Curé 2024 - surfaces irriguées (prévisionnel)



# Évolution des surfaces irriguées - Synthèse

## Évolution des surfaces irriguées entre 2023 et 2024 (prévision)

Nom culture	Surfaces irriguées 2023 (ha)	Surfaces irriguées 2024 (ha)	Évolution par rapport à 2023
Maïs grain standard	2 353,03	1614,77	↓ 738,26
Blé tendre	1 676,98	2015,25	↑ 338,27
Blé dur	1 123,70	1095,04	↓ 28,66
Orge	673,23	780,37	↑ 107,14
Tournesol	457,54	965,65	↑ 508,11
Autres fourrages (mélanges,...)	349,65	422,62	↑ 72,97
Pois	284,79	309,56	↑ 24,77
Colza	263,24	117,4	↓ 145,84
Maïs ensilage	220,01	359	↑ 138,99
Autres cultures	170,61	174,22	↑ 3,61
Luzerne fourragère	144,52	166,9	↑ 22,38
Maraichage	142,06	116,53	↓ 25,53
Semences Autres	89,24	211,92	↑ 122,68
Semences Maïs	77,31	106,12	↑ 28,81
Fleurs, Pl. Orn.	19,11	0,23	↓ 18,88
Lentilles	10,98	21,84	↑ 10,86
PPAM	4,00	5,9	↑ 1,90
Autres fruits	0,13	4,2	↑ 4,07
<b>TOTAL</b>	<b>8 060,13</b>	<b>8 487,52</b>	<b>↑ 427,39</b>

!/\ Prévisionnel à partir des données transmises en novembre

→ La météo de cet hiver et printemps a engendré quelques modifications dans les assolements, notamment pour les cultures d'hiver

→ On peut s'attendre à peu de besoin en irrigation au printemps et à une concentration des besoins de mi-juin à mi-août

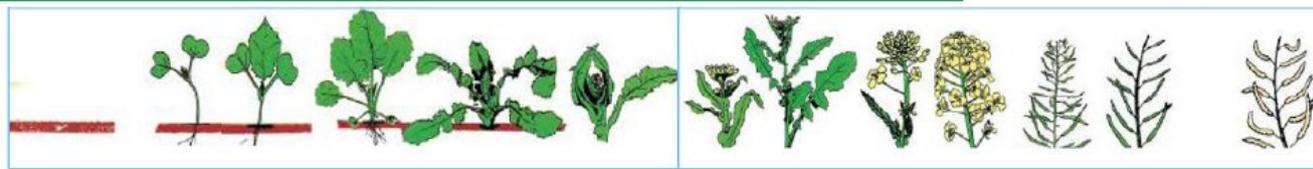


# ETAT D'AVANCEMENT DES CULTURES



- **Colza d'hiver**

- Développement satisfaisant
- Rendement se fait fin mai avec le remplissage des gousses



Stade végétatif				Stade de croissance			
Germination	Levée des semis	Développement des feuilles	Montaison	Formation des bourgeons	Floraison	Formation des gousses	Murissement
GS 0 – 09	GS 10 – 19	GS 20 – 27	GS 30 – 39	GS 40 – 59	GS 60 – 69	GS 70 – 79	GS 80 – 89

Stades actuels

- **Pressions**

- Pucerons cendrés
- Charançons des siliques

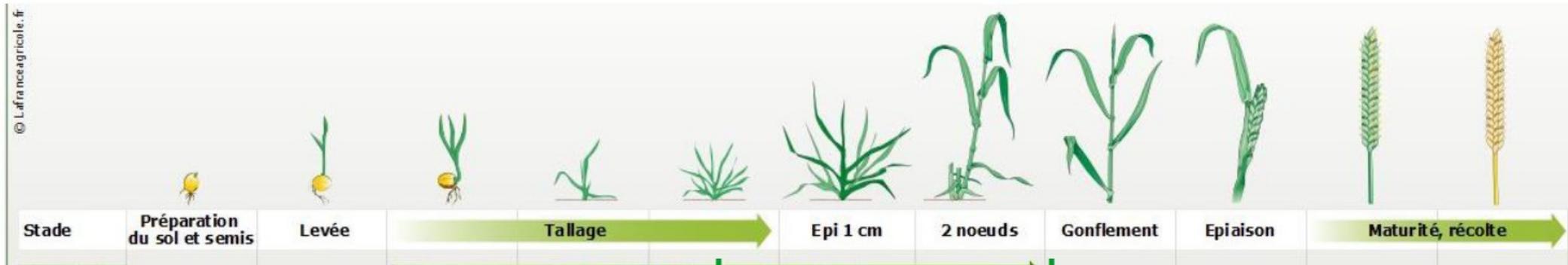


# ETAT D'AVANCEMENT DES CULTURES



## • Orges et blés d'hiver et de printemps

- Développement hétérogène en fonction des dates de semis
- Rattrapage des semis tardifs dû à une bonne pluviométrie et une douceur de l'hiver
- Si période sécheresse à venir, conséquences importantes dû à un enracinement très faible



## • Pressions

### - Maladies fongiques

- Rouille naine ou brune

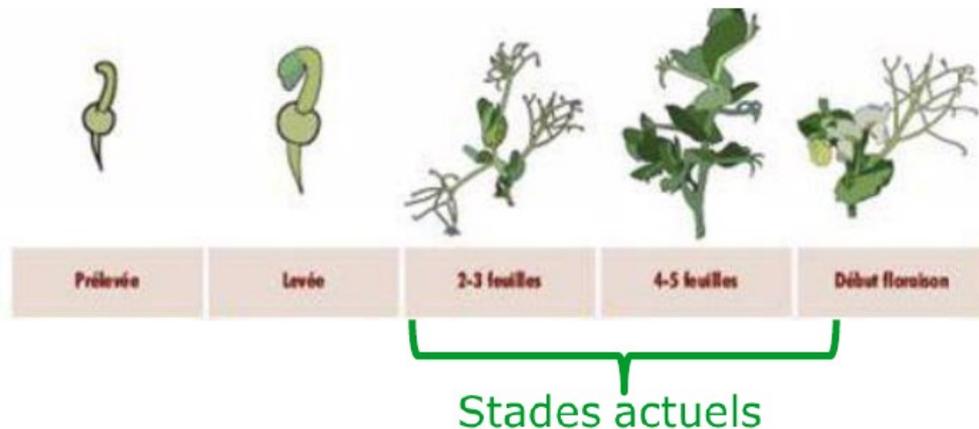


# ETAT D'AVANCEMENT DES CULTURES



## • Pois de printemps

- Semis de mi-janvier à mi-mars
- Pressions de chardons et de pucerons
- Stade légèrement retard



## • Semis à venir

- Maïs et Tournesol
  - Conditions actuelles favorables pour les sols réessuyés et propres
  - Récupération assolement irrigué en cours mais augmentation des surfaces à prévoir,
- Retrait du blé tendre estimé à 30-35 %, transfert de semis sur maïs, tournesol et orge de printemps => **Besoin d'irrigation plus tardif**

# Gestion structurelle 2024

---



- **Règles générales d'attribution**
  - **Protection des petits volumes**
    - Volume Plancher dépend du bassin : 10 à 20 000m<sup>3</sup>
  - **Retrait des irrigants sans consommation depuis 5 ans**
  - **Révision des volumes de référence des irrigants ne consommant peu au regard de leur volume attribué**
- **Prise en compte de l'OTEX de l'exploitation**
  - **Cultures à Valeur Ajoutée**
    - Maraichers, Arboriculteurs, Pépiniéristes
  - **Eleveurs et Céréaliers**
    - Avec des volumes plafonds différents par bassin

# Informations

---



- **Nouvelles demandes**
  - **12 demandes de non- irrigants**
    - Maraichages, Arboricoles, Eleveurs pour autonomie fourragère
- **Protocole de gestion**
  - **Mesures complémentaires lors des arrêtés de restrictions**
  - **Télé-déclaration des index**
    - Sur Boutonne et Gères-Devise
- **Transfert de portage de l'OUGC Saintonge**
  - **Chambre régionale NA vers la Chambre d'agriculture 17-79**

# Campagne 2024 - Perspectives

## • Règles d'attributions spécifiques 2024

### Baisse structurelle de 100 000 m<sup>3</sup> des volumes printemps-été sur MP6 :

- Protection des volumes < 30 000 m<sup>3</sup>
- Pas de baisse pour les structures ayant eu une baisse supplémentaire en 2023
- Une partie du volume libéré par des arrêts d'irrigation a servi à la baisse
- Baisse appliquée à tous les irrigants restants à hauteur de **1,47%**

### Demandes de volume supplémentaire sur MP6:

- Précaire attribué en priorité aux structures sans pénalités
- Pas de précaire pour les structures n'ayant pas (ou très peu consommé) ces dernières années
- Attribution pour les structures avec un volume de référence < 20 000 m<sup>3</sup> à hauteur de la demande ou jusqu'à 5 000 m<sup>3</sup> supplémentaires
- Attribution pour les structures avec un volume de référence ≤ 30 000 m<sup>3</sup> à hauteur de la demande ou jusqu'à 3 500 m<sup>3</sup> supplémentaires



# Gestion conjoncturelle 2024

- Guide circulaire sécheresse révisé en mai 2023
- AP modificatif en juillet 2023 de l'Arrêté d'orientation Adour-Garonne
- Arrêté d'orientation Loire Bretagne en cours de révision
- Projet d'Arrêté modificatif de l'arrêté cadre interdépartemental Charente Seudre et fleuves côtiers de Gironde soumis à la consultation du public entre le 15 mars et le 5 avril 2024.
- Arrêté cadre hors Zone de Répartition des Eaux : projet d'arrêté soumis à la consultation du public pour les zones non couvertes jusqu'alors par un arrêté cadre (bassin versant de la Livenne et des îles de Ré et d'Oléron)
- Arrêté cadre interdépartemental Dordogne en cours de modification

## Fermeture de Propluvia public redirection vers VigiEau

Le site **VigiEau** (<https://vigieau.gouv.fr>) depuis juillet 2023 affiche directement les restrictions d'usage de l'eau à l'adresse.

Des fonctionnalités permettent d'informer l'ensemble des usagers professionnels et particuliers, d'afficher les cartographies sur les eaux souterraines et eaux superficielles pour les usagers professionnels et d'alerter les usagers par mail d'un changement de niveau de gravité le concernant.



The screenshot shows the VigiEau website interface. At the top left, there is a logo for 'GOUVERNEMENT' and 'VigiEau'. Below the logo, there are navigation tabs: 'Particulier', 'Agriculteur', 'Entreprise', and 'Collectivité'. The main content area features a large heading 'Chaque geste compte' with the subtext 'PRÉSERVONS NOS RESSOURCES'. Below this, a search form is displayed with the text 'En tant que particulier, les restrictions d'eau me concernent-elles ?'. The form includes a text input field with the placeholder 'Où habitez-vous ? (Adresse complète)' and an example address 'Ex: 20 avenue de Ségur, 75007, Paris'. A 'Rechercher' button is located to the right of the input field. Below the input field, there is a 'Géo-localisez moi' button. At the bottom of the form, there is a small blue icon and the text 'Nous ne conservons pas vos données et votre adresse'.

### Restez informé de la situation sécheresse sur votre territoire.

Abonnez vous pour recevoir une alerte par mail dès que les restrictions vous concernant changent.

[Je m'abonne aux alertes mails](#)

## 4- Questions diverses

# Merci de votre attention

---

